

Tirage: 12 000 exemplaires distribués chaque vendredi dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Imprimerie Bechtel SA**  
Bellevue 4  
2608 Courtelary  
032 944 18 18  
FAC: 032 944 17 56

**Délais de remise des publications**  
Sport, utile et paroisses: lundi soir  
Rédac. et annonces: mercredi 9h  
Officiel: mardi 12h  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**Tarif des annonces**  
sur demande  
ou sur [www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)

**Abonnement annuel: 98 fr.**

Réclame



# Feuille d'Avis du District de Courtelary

Contient la Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

**Journal d'annonces et d'informations**

Officiel pour les communes de Romont, Sauge, Orvin, Péry-La Heutte, Sonceboz-Sombeval, Corgémont, Cortébert, Courtelary, Cormoret, Villeret, Saint-Imier, Sonvilier, Renan, La Ferrière, Tramelan et Mont-Tramelan

## Mieux vivre avec des douleurs : conférence gratuite ouverte à tous

A Courtelary le mois prochain, dans le cadre du programme Vieillir en forme

«C'est l'âge. Il faut faire avec.» Ces affirmations désabusées et amères n'ont pas lieu d'être! Certes, nul ne redevient jamais jeune, ni ne retrouve sa vigueur de quarantenaire! Mais malgré l'usure, la diminution des forces, l'apparition de divers problèmes physiques liés au vieillissement et une normale fatigue, il n'est pas inéluctable de supporter bravement la souffrance! Si on ne peut pas toujours éli-

miner complètement la douleur, on n'est cependant pas impuissant, il est capital de le savoir.

### Un défi à relever

Dans une conférence agendée au 12 septembre à Courtelary, des spécialistes expliqueront les causes des diverses maladies douloureuses liées à l'âge, et dispenseront les meilleurs conseils pour les éviter ou les retarder, ainsi que les

diverses manières d'en atténuer les conséquences sur le bien-être quotidien. Les oratrices s'attacheront au défi quotidien que doivent relever les victimes de douleurs chroniques. Elles démontreront qu'une bonne connaissance des changements liés à l'âge permet d'agir en conséquence et donc de rester autonome le plus longtemps possible, non sans dispenser divers conseils pour la promotion de la santé.

### Les atténuer

La Ligue bernoise contre le rhumatisme expliquera que cette maladie (qui revêt de multiples formes) est souvent la cause des douleurs dorsales, articulaires, osseuses et musculaires. Ses professionnelles de la santé ne manqueront pas d'expliquer à l'assistance les meilleures manières de faire face aux rhumatismes et douleurs chroniques, en atténuant leurs conséquences. S'exprimeront donc à cette occasion Sylvia Wicky, responsable du programme Vieillir en forme, Sonia Karli, physiothérapeute, Lucia Illi, ergothérapeute, Christine Morger, assistante sociale, et des porte-parole de la Ligue bernoise contre le rhumatisme.

### Une occasion rare

Organisée par Pro Senectute dans le cadre de son programme Vieillir en forme (voir ci-dessous), en collaboration avec la Ligue bernoise contre le rhumatisme et la Municipalité de Courtelary, cette conférence sera suivie d'une petite collation. Vous souffrez de rhumatismes ou autres douleurs chroniques? Un de vos proches en est victime? N'hésitez pas, la conférence du 12 septembre vous permettra de mieux comprendre, lutter, gérer, aider. Inscrivez-vous et venez écouter gratuitement des spécialistes dont les interventions visent toutes un but important: améliorer la qualité de vie des personnes concernées!

Une telle brochette de professionnelles est garante d'une information complète et passionnante.

**Mercredi 12 septembre, 14h**  
**Courtelary, salle communale**  
**Gratuit, entrée libre**  
**Inscription jusqu'au 5 septembre**  
**souhaitée pour faciliter**  
**l'organisation: 032 886 83 80,**  
**prosenectute.tavannes@ne.ch**

psychique, sommeil: toutes les questions liées à la santé peuvent être abordées avec les professionnels du programme Vieillir en forme, qui sont formés pour aider les seniors dans l'organisation de leur existence au quotidien. De surcroît, le programme est conçu pour favoriser les rencontres et les échanges, dont on sait bien l'impact positif sur la santé. Pour en savoir davantage et profiter de cette offre précieuse, une seule adresse, l'antenne Pro Senectute la plus proche!

**Pro Senectute Arc Jurassien**  
**032 886 83 80**  
**[www.zwaeginsalter.ch](http://www.zwaeginsalter.ch)**



## Pour Vieillir en forme

Financé par la SAP (direction cantonale de la santé) et soutenu par Promotion Santé Suisse, le programme Vieillir en forme s'adresse à tous les seniors vivant à domicile et qui ne sont pas pris en charge régulièrement par du personnel soignant professionnel.

### Toutes et tous, pour l'autonomie

Ce programme est conçu pour tous les aînés, sans distinction de sexe, d'état civil, de condition sociale, de santé. Ses nombreuses offres sont adaptées aux personnes encore robustes et à celles qui connaissent des problèmes de santé; elles visent à préserver la bonne santé des premières et à restaurer tant

que se peut celle des secondes. Vieillir en forme accentue doublement la qualité de vie des aînés, d'une part en s'occupant de leur santé, d'autre part en favorisant, ce faisant, leur autonomie. Manifestations diverses, cours, conférences et consultations personnelles: Vieillir en forme offre une vaste palette de prestations, centrées sur la santé psychique et physique. Orienté sur la demande, son programme est offert gratuitement à tous les 65 ans et plus qui sont domiciliés dans le canton. Mobilité, perte de force, équilibre, alimentation, prévention, conseils de lutte contre les douleurs, incontinence, mémoire, stress, santé

## SOMMAIRE

C'est la rentrée!	3
L'école recommence pour tous les enfants	
La décade est à voir dès ce soir	3
La galerie d'art à ne pas manquer à Péry	
Salade à gogo à Corgémont	3
Un buffet à volonté au Magasin du Monde	
Courtelary en fête	5
Un programme riche et joyeux	
A vos pommes!	7
Ouverture du pressoir de Courtelary	
Espace Noir appelle à l'aide	10
Recherche de finances et de bénévoles	
Fermeture de la rue Agassiz	10
Des travaux en prévision à Saint-Imier	
Trois départs à la retraite à Saint-Imier	10
Des enseignants vivement remerciés	
Economisons l'eau!	10
Nouvelles restrictions à Renan	
Menaçant mais pas assez dangereux	13
Le FCC s'est incliné face au FCTT	
Wo sind die Romands?	11
Un débat apériCIP très actuel à Tramelan	
Une question de dignité	12
La Marche de l'Espoir de Terre des hommes	
Comme une envie de Bal(l)ades...	12
Cinq rendez-vous dans le Parc Chasseral	

Réclame



**Compte privé25**  
**«De formidables atouts»**

**Cadeau attractif**  
à l'ouverture

Nous sommes à votre service!  
Le programme complet pour tous jusqu'à 25 ans.

[www.cec.clientis.ch](http://www.cec.clientis.ch)

**Clientis**  
Caisse d'Epargne Courtelary



**club des patineurs**  
—tramelan—

**Tu as envie d'apprendre à patiner ?**  
Rejoins-nous dès mardi 4 sept. à la Zürich Arena.  
Les cours pour débutants ont lieu (dès 3 ans)  
(2 leçons à choix sur 3)  
Ma de 15h30 à 16h15 / Me de 13h30 à 14h30  
Ve de 15h45 à 16h45

**!! 2 premières semaines gratuites !!**

Renseignements au 076 427 78 58 ou 032 487 10 68  
et sur [www.cp.tramelan.ch](http://www.cp.tramelan.ch)



**GARAGE GERBER**  **RENAULT**  
Passion for life

2722 LES REUSSILLES • Tel. 032 487 50 50

**SEGWAY:**  
SENSATIONS INEDITES!



Juillet & août:  
**50%**  
sur les tours  
en Segway

Une expérience unique pour une nouvelle sensation de liberté! Tellement intuitif qu'il semble être un prolongement du corps humain, le Segway vous ouvre une nouvelle dimension du pilotage, dans le cadre authentique de Mont-Soleil.

Renseignements et réservations  
T +41(0)32 941 25 53  
[www.funisolaire.ch](http://www.funisolaire.ch)



**Buri Gestion Sàrl**  
Immobilier  
Votre pilier de l'immobilier



**PORTES OUVERTES**  
vendredi 24 août 2018 de 16h à 19h  
samedi 25 août 2018 de 10h à 12h  
Baptiste-Savoie 23-25-27

A louer, plusieurs appartements rénovés de 4,5 pces avec balcons, disponibles de suite, studios tout confort au cœur du village de Saint-Imier.

Buri Gestion Sàrl  
Immobilier  
Baptiste-Savoie 67A  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 940 11 11 - Fax 032 940 11 12  
[www.buri-gestion.ch](http://www.buri-gestion.ch)



Nous produisons tous genres d'imprimés.

**imprimerie**  
**bechtel sa**

Bellevue 4, 2608 Courtelary, 032 944 18 18  
[info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch), [www.bechtels-imprimerie.ch](http://www.bechtels-imprimerie.ch)



**A TRAMELAN,**  
**LE SAMEDI, C'EST JOUR DE MARCHÉ**

**Durant la matinée du 18 août :**  
Le maraîcher Laubscher, le boulanger Au Soleil Levain et l'épicerie Âme Nature seront présents pour vous servir. Dès 9h00, en cas de beau temps, des histoires pour les enfants seront racontées.  
Consultez le site [agenda-tramelan.ch](http://agenda-tramelan.ch) pour connaître quels marchands sont présents les samedis matins.

**gianoli sa**

entreprise générale de construction  
032 942 88 42 - [www.gianolisa.ch](http://www.gianolisa.ch)



**SOCIÉTÉ DES PÊCHEURS**  
**SAINT-IMIER ET ENVIRONS**  
**CORMORET**  
**Dimanche 19 août**

**Filets de perche**

Cantine à l'abri, à côté de la cabane des pêcheurs au lieu-dit « Les Bains », dès 11 h et jusqu'en soirée

**Jeune couple cherche**  
**appartement à loyer modéré**  
**pour le 1<sup>er</sup> janvier 2019**  
**à Courtelary ou environ.**

Contact: [info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch) - 032 944 17 56

**Cherche personne**  
**pour nettoyage**  
**habituee aux animaux**

**079 256 07 31**

Délai annonces  
**MERCREDI 9H**

**"la década"**  
Centre communal


**Péry**  
**17-26 août 2018**



**exposition**  
**peinture**  
**sculpture**

Vernissage: vendredi 17 août 2018 dès 20h  
Heures d'ouverture: Sa 15h à 18h Di 10h-12h et 15h-18h  
Lundi, mardi, mercredi, jeudi et vendredi de 19h30 à 21h30

**Emplois**



Désirez-vous vous familiariser avec le domaine de l'aide et des soins à domicile ?  
Etes-vous intéressé-e par les métiers de la santé ?

Nous offrons, dès août 2019,

**une place d'apprentissage pour un CFC**  
**d'assistante en soins et santé communautaire,**  
**possibilité de suivre cette formation en cours d'emploi adulte**

Le Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon offre un encadrement professionnel durant la formation dans le cadre d'une équipe interdisciplinaire. Son champ d'activité est varié, intéressant et enrichissant.

Exigences:

- vous possédez le permis de conduire catégorie B

Pour la formation en cours d'emploi adulte vous devez également remplir les conditions suivantes:

- 22 ans révolus
- 2 ans d'expérience professionnelle

Nous nous réjouissons de recevoir votre candidature à l'adresse suivante: Service d'aide et de soins à domicile du Bas-Vallon, à l'att. de Mme Noëlle Poffet, responsable aide et soins, Route de Sonceboz 1, 2604 La Heutte **jusqu'au 16 septembre 2018**. Mme Poffet se tient à votre disposition pour tout renseignement au No 032 358 53 53.  
Aucune réponse ne sera donnée aux postulations ne correspondant pas au descriptif.



**SAINT-IMIER** **MISE AU CONCOURS**  
TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours pour août 2019 deux places d'

**Apprenti/e employé/e de commerce**

dans les différents services de son administration.

Durée de l'apprentissage: 3 ans  
Profil de formation: E ou M  
Début de l'apprentissage: début août 2019

Des renseignements complémentaires peuvent être obtenus auprès de Mme Christine Piazza, responsable de la formation des apprentis au sein de la Municipalité de Saint-Imier, tél 032 942 44 56, courriel [cpiazza@saint-imier.ch](mailto:cpiazza@saint-imier.ch).

Les offres motivées, avec copies des bulletins scolaires, doivent être adressées au Conseil municipal de Saint-Imier, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Apprenti/e » jusqu'au 8 septembre 2018.



**SAINT-IMIER** **MISE AU CONCOURS**  
TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours le poste d'

**Assistant/e commercial/e et administratif/ve à 50%**

Cette personne renforcera l'équipe de conseil clientèle et de vente de Diatel SA (télé-réseau) et du Service Point UPC de Saint-Imier.

Le détail de l'annonce est disponible sous [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) > administration > offres d'emploi

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 2018 ou à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Assistant/e Diatel », jusqu'au 30 août 2018.




**SAINT-IMIER** **MISE AU CONCOURS**  
TERRE D'ÉNERGIES

**Assistant/e administratif/ve, secrétaire à 50%**

Le détail de l'annonce est disponible sous [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) > administration > offres d'emploi

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> octobre 2018 ou à convenir

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Assistant/e administratif/ve », jusqu'au 30 août 2018.



**SAINT-IMIER** **MISE AU CONCOURS**  
TERRE D'ÉNERGIES

La Municipalité de Saint-Imier met au concours un poste de

**Concierge (H ou F) à 100%**  
**pour différentes infrastructures communales**

Le détail de l'annonce est disponible sous [www.saint-imier.ch](http://www.saint-imier.ch) > administration > offres d'emploi

**Entrée en fonction:** 1<sup>er</sup> février 2019

Le dossier de candidature avec les documents usuels est à adresser au Conseil municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, avec la mention « Concierge », jusqu'au 15 septembre 2018.



## ROMONT ET SAUGE

## Déprédations au cimetière

Le 11 avril dernier, un nouvel espace était aménagé au cimetière de Vauffelin, à savoir le jardin de recueillement. Une table en pierre calcaire et trois bancs ont été scellés à cette occasion dans ce secteur.

Or entre le 2 et le 4 août, les

lieux ont été endommagés. Un banc a été descellé et déplacé, des bouteilles vides, certaines cassées, ont été retrouvées sur les lieux, un feu consumant du plastique et d'autres matériaux a été allumé sur la table! A l'extérieur du cimetière, le banc de

bois a également subi des détériorations.

Domage! Plainte a été déposée contre inconnu par l'Arrondissement de sépulture de Vauffelin, qui englobe les communes de Romont et de Sauge.



## PLAGNE

## Avis aux amateurs de tracteurs

Le dimanche 9 septembre auront lieu les 47<sup>e</sup> jeux-concours de tracteurs organisés par la fanfare Montagnarde de Plagne.

Parcours adultes et enfants aux alentours de la halle des fêtes à Plagne. | *ma*

## ÉCOLE SECONDAIRE DU BAS-VALLON

## Rentrée des classes

La rentrée des classes, pour tous les élèves de l'École secondaire du Bas-Vallon aura lieu le lundi 20 août, à 8h50.

Le bus scolaire prendra les élèves de Cortébert à 8h35, à la Place de la Gare.

Les élèves de Péry, La Heutte et Sonceboz viendront à l'école en train.

La direction et le corps enseignant vous souhaitent, à toutes et tous, une excellente année scolaire.

## COMMUNE DE CORGÉMONT AVIS OFFICIELS

## Plantation et taille des arbres

## Haies et buissons le long des routes communales

Les riverains des routes communales publiques sont priés d'élaguer arbres, haies, buissons qui se trouvent trop près d'une route ou qui surplombent la chaussée et qui représentent un danger pour les usagers.

– Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter une distance d'au moins 50 cm par rapport au bord de la chaussée (largeur libre). Les branches surplombant la chaussée ne doivent pas encombrer le profil d'espace libre de 4,5 m (hauteur sur chaussée). Cette hauteur est

réduite à 2,5 m au-dessus des chemins pour piétons, des trottoirs et des pistes cyclables, au bord desquels une bande de 50 cm doit également être maintenue libre.

– La végétation ne doit pas diminuer l'efficacité de l'éclairage public.  
– Dans les endroits où la visibilité est restreinte, les clôtures ne doivent pas dépasser la chaussée de plus de 60 cm. Les haies, buissons, cultures agricoles et arbres qui ne sont pas à haute tige doivent respecter les prescriptions en matière de clôture, selon lesquelles leur hauteur ne peut pas dépasser

1,20 m, ni leur distance au bord de la chaussée, être inférieure à 50 cm. Si la végétation présente une hauteur plus grande, il est nécessaire de tailler jusqu'à la hauteur réglementaire. Cette disposition s'applique aussi à la végétation préexistante.

## Zone bleue

Automobilistes, attention! Veuillez prendre note que des contrôles seront effectués par l'agent de police. Il s'agit dès lors d'apposer le disque réglementaire derrière le pare-brise et de respecter le temps de parcage prescrit.

## Votations populaires du 23 septembre

Le bureau de vote sera constitué comme suit:

Président: Stauffer Roland;  
Membres: Löffroy Stéphanie, Liechti Claudine, Läderach Marie, Kohler Lori, Rihs Mauro, Renfer Endrio;  
Remplaçants: Kocher Nathalie, Rom Julien.

## Vote par correspondance, nouvelles enveloppes

Dès maintenant, de nouvelles enveloppes sont en vigueur selon les prescriptions de la poste.

Le recto de l'enveloppe est modifié et ce qui change, c'est qu'il n'y a plus deux compartiments à l'intérieur mais une enveloppe dans laquelle les bulletins de vote non pliés seront glissés.

Cette enveloppe avec la carte de légitimation dûment signée sont à retourner dans l'enveloppe de vote.

## Ramassage de papier

Lundi 27 août, de 8h15 à 11h45, les élèves de l'école primaire procéderont au ramassage du vieux papier.

Afin de leur faciliter la tâche et de répondre également aux exigences de l'entreprise de recyclage, nous vous prions de respecter les consignes suivantes.

– paquets solidement ficelés  
– pas de carton  
– pas de plastique  
– pas de cabas (papier imprégné non-recyclable)

Merci de déposer le papier aux lieux de ramassage des ordures.

Un grand merci pour votre collaboration. | *école primaire*

## ROMONT, SAUGE ET ORVIN

## Fermeture de l'Agence AVS

L'agence AVS du Bas-Vallon sera fermée le jeudi 30 août en raison d'un cours.

## COMMUNE DE PÉRY-LA HEUTTE AVIS OFFICIELS

## La décade 2018: 29 créateurs exposés dès ce soir

Une nouvelle fois, le Centre communal de Péry redevient la *décade*, qui se transforme en galerie d'art pour une dizaine de jours. Dès ce soir vendredi, le public est en effet très chaleureusement invité à venir y découvrir la sélection d'œuvres que présentent pas moins de vingt-neuf artistes. Provenant d'une vaste région, ceux-ci auront tous respecté la règle impérative de cette collective très appréciée, à savoir sortir de leur atelier des créations récentes uniquement.

Comme de coutume, la diversité des genres et des techniques est suffisamment importante pour séduire un très vaste public. Une fois encore sous l'égide de la *décade*, les tableaux côtoient les sculptures, les œuvres abstraites rencontrent les pièces figuratives, les nouveaux créateurs approchent les artistes confirmés.

Dès lors, l'émotion et le plaisir des yeux sont garantis à tous, amateurs d'art convaincus ou parfaits néophytes. Durant dix jours, l'entrée au Centre communal est libre et une partie des artistes exposant sont sur place quotidiennement pour rencontrer leur public.

## Une équipe rodée

C'est bien évidemment à la Commission d'animation culturelle de Péry-La Heutte (CACF), que l'on doit cette exposition particulièrement attractive. La conseillère municipale Pascale Worni-Evalet préside cette organe, entourée de Daniel Morf et Raymond Salzmans. A souligner que comme à leur habitude, les employés municipaux se sont passablement investis pour cette collective très réputée, qui ne verrait pas le jour sans leur efficacité.

Les visiteurs sont chaleureusement invités au vernissage, qui se déroule donc ce soir dès 20h, dans une ambiance chaleureuse.



Une œuvre récente de l'Orvinoise Brita Seach

## Les exposants

Les trente artistes qui participent cette année à la *décade*, par ordre alphabétique: Réjane Baumann, Péry André Beuchat (Labé), Villars-sur-Fontenais Gabriela Bovay, Savagnier Rolf Eschmann, Delémont Angelo Formaggio, Bienne Cosette Gautier Sandrini, Ipsach Manon Grandjean, Les Breuleux Aribert Hannappel, Péry Natacha Jabas Gyax, Bienne Claudine Keller, Innerberg Anne-Marie Kohler, Chernetz Sylvie Kremser, Evillard Esther Krumm, Bullet Barbara Künzler, Brügg Rebecca Lena, Delémont Carol Lorenzini, Court Linda Meier-Varrin, Bienne Odile Maître, Montfaucon Marianne Monnin, Le Landeron Katherine Musolino, Corgémont Petra Paroz, Court Francis Pasche, Bienne Andrée Piffaretti, Tavannes

Sylvia Rufli, Bienne Laure Salzmans, Péry Raymond Salzmans, Péry Marianne Schneeberger, Cressier Brita Seach, Orvin Nicole Wartenweiler, Bienne

## Thématique

Certains artistes ont choisi de regrouper pour la *décade* des œuvres traitant d'un même thème, ou faisant vivre une même couleur, tandis que d'autres révèlent à Péry les diverses inspirations qui les ont habités ces derniers temps. Tous, quoi qu'il en soit, se réjouissent d'avoir rallié le Bas-Vallon, où la CACF est très fière de les présenter. | *cm*

Centre communal de Péry  
Du 17 au 26 août  
Vernissage aujourd'hui à 20h  
Finissage le 26 août à 18h  
Horaire: lu-ve 19h30-21h30  
Sa 15h-18h, di 10h-12h et 15h-18h

## CORGÉMONT ÉCOLES ENFANTINE ET PRIMAIRE L'ARC-EN-CIEL

## Rentrée d'août

La rentrée des classes est fixée au lundi 20 août à 8h15 pour toutes les classes de l'école primaire selon la répartition suivante:

3H	Classe de M <sup>me</sup> Domon (rez-de-chaussée)
4H	Classe de M <sup>me</sup> Zürcher (rez-de-chaussée)
5H	Classe de M <sup>me</sup> Fresta (1 <sup>er</sup> étage)
6H	Classe de M. Carvalhal da Rocha (1 <sup>er</sup> étage)
7H	Classe de M. Bassin (1 <sup>er</sup> étage)
8H	Classe de M. Grandgirard (1 <sup>er</sup> étage)

Pour les écoles enfantines, les enfants vivant leur 1<sup>re</sup> rentrée scolaire (1H/Chenilles) débuteront cette aventure le lundi 20 août à 9h. Les anciens (2H/Papillons) auront congé le

matin et viendront l'après-midi à 13h30.

Les parents ont reçu les informations utiles par courrier.

La répartition est la suivante:

EE 1-2H (mixte)  
Classe de M<sup>me</sup> Flury  
(classe du haut, violette)

EE 1-2H (mixte)  
Classe de M<sup>me</sup> Grandgirard  
(classe du bas, bleue)

Les parents qui désirent consulter le plan des vacances scolaires et autres congés pour l'année scolaire peuvent le faire en allant sur le site internet de la commune de Corgémont (Pratique > Enseignement > Ecoles primaire et enfantine).

Le corps enseignant vous souhaite de bonnes vacances et se réjouit de retrouver vos enfants lors de la prochaine année scolaire. | *le corps enseignant*

## MAGASIN DU MONDE DE CORGÉMONT

## Buffet de salades

Les vacances sont déjà terminées pour la plupart d'entre nous mais la saison estivale est encore bien d'actualité. Aussi les bénévoles du Magasin du Monde vous invitent à prolonger cette douce période en partageant un repas convivial dans leur magasin.

Le 25 août, dès 11h, vous aurez l'opportunité de goûter à volonté à un buffet de salades aux saveurs équitables. Les six salades proposées seront

toutes confectionnées avec des produits vendus dans notre magasin: riz, pâtes, lentilles, pois chiches, semoule pour taboulé, etc. Prix du repas: 12 francs pour les adultes, 8 francs pour les enfants.

Boissons, cafés, desserts «maison» compléteront agréablement votre repas. Nous nous réjouissons de vous accueillir dans notre magasin. Votre visite nous fera plaisir.  
A bientôt. | *Les bénévoles*

Inscriptions jusqu'au lundi soir 20 août par sms ou e-mail à Nicole Loriol: 079 231 44 71 nicole.loriol@bluewin.ch

Veuillez préciser si vous souhaitez une saucisse à rôtir de porc ou de veau lors de l'inscription. Les boissons seront en vente sur place.



## CATHOLIQUES

## CENTRE DE LA COMMUNAUTÉ CATHOLIQUE DES VILLAGES PÉRY BIENNE, Cure Sainte-Marie

**Plan des funérailles:** du mardi au samedi. La date et l'heure des funérailles ne peuvent être décidées qu'avec l'accord du célébrant.

**Service des 17 au 25 août:** Emmanuel Samusure, Cure Sainte-Marie, 032 329 56 01, 079 440 16 04, emmanuel.samusure@kathbielbienne.ch.  
**Fête Patronale de «Notre Dame de l'Assomption»:** samedi 18 août messe à 18h avec la participation de l'organiste Toni Ascione, suivie d'un repas convivial.

**Avis à nos paroissiens:** au vue d'un complément de l'historique publié en 1990, nous sommes à la recherche de documents écrits et photos concernant notre Chapelle sise à Reuchette, tous documents même très anciens seront les bienvenus, notre responsable des médias Jean-Claude Lièvre reste à votre écoute au 032 358 17 49 ou par mail: jeanclaudeleivre@bluewin.ch, les documents photos argentique ou diapos seront scannés et ensuite vous seront retournés. Le Conseil de la CDV vous remercie d'avance.

**Location de la salle Sainte-Bernadette:** 25 à 30 places, contact: Sylvie Monnier, os.monnier@bluewin.ch, en cas d'absence; Marlyse Nobs, am.nobs@bluewin.ch.

## PAROISSE CATHOLIQUE-CHRÉTIENNE ET DIASPORA DU CANTON DU JURA

SAINT-IMIER, rue des Roses 6, case postale 207

**Prochaine messe:** dimanche 2 septembre, 10h.

## PAROISSE CATHOLIQUE ROMAINE VALLON DE SAINT-IMIER

**Horaire liturgique:** samedi 18 août, 18h, Saint-Imier; dimanche 19 août, 10h, Corgémont.

## RÉFORMÉES

## PAROISSE RÉFORMÉE CORGÉMONT ET CORTÉBERT

**Culte:** dimanche 19 août, 10h, Corgémont, culte animé par Paula Oppliger-Mahfouf.

**Sortie des aînés:** rendez-vous à 9h à Corgémont à la gare pour prendre un petit bus. Visite du bourg de Cerlier en compagnie d'un guide le matin, puis repas de midi au restaurant du port. Après le repas, dernière visite de l'église locale avant de rentrer, aux alentours de 16h. Inscriptions auprès de David Giauque jusqu'au 24 août en précisant le repas choisi: filet de perche meunière, sandre frite ou rôti de bœuf ainsi que si vous souhaitez une portion complète ou demi.

032 489 17 08  
www.eglise-protestante.ch/son

David Giauque, 079 823 75 84  
david.giauque@montoz.ch

Services funèbres:  
permanence au 0800 225 500

Présidente du conseil de paroisse:  
Christine Brechbühler, 079 565 93 66

Réservation salle de paroisse:  
E. Hohermuth, 032 963 11 89,  
4hohermuth@bluewin.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE COURTELARY ET CORMORET

**Culte:** dimanche 19 août, 9h45 à la chapelle, présidé par D. Giauque (échange de chaire). Collecte: PPP.

Philippe Hauri, président, 079 271 99 10,  
philippe.hauri@bluewin.ch

J.-P. Mérillat, pasteur, 032 944 11 63,  
jphmerillat@bluewin.ch

A. Stieger, secrétariat, 032 944 11 07,  
annelise.stieger@bluewin.ch

www.eglise-protestante.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE LA FERRIÈRE

**Culte avec sainte cène:** dimanche 19 août, 9h45, (CB).  
**Conseil de paroisse:** mardi 21 août, Cure, 8h30.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Pierrette Wäfler, présidente  
et service auto, 032 961 15 81

www.eglise-protestante.ch

## PAROISSE DE RONDCHÂTEL PÉRY, case postale 163

**Cultes:** dimanche 19 août, 10h, à Vauffelin, sainte cène. Officiante: Dominique Giauque-Gagnebin. Offrande en faveur de l'Institut œcuménique de Bossey.

**Proposition d'intercession:** dans la semaine à venir, nous sommes invités à prier pour la paroisse de Nods.

**Préparation de la célébration d'éveil à la foi:** les parents intéressés à participer activement à la célébration du 1<sup>er</sup> septembre à 16h30 à Orvin sont invités à se retrouver le samedi 18 août à 16h30 au Grain de sel à Orvin.

**Fruits TerrEspoir:** prochaines commandes à remettre jusqu'au 23 août. Livraisons le 5 septembre à Péry et Vauffelin, le 6 septembre à Orvin.

**Location de salles:** Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de la paroisse, Péry.

032 485 11 85  
(lu: 13h-17h30, ve: 7h45-11h30)

contact@paroisse-rondchatel.ch  
www.paroisse-rondchatel.ch

Services funèbres:  
permanence au 079 724 80 08

Location de salles:  
Grain de sel, Orvin; salle de la Cure, Orvin; salle de paroisse, Péry.  
032 485 11 85

Visites: Dominique Giauque-Gagnebin, 032 485 11 34

Catéchisme:  
7H et 8H, Anne Noverraz, 079 852 98 77.  
9H, Anne Noverraz, 079 852 98 77  
et Christian Borle, 078 739 58 28.  
10H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Daniel de Roche, 079 337 50 76,  
et Christian Borle, 078 739 58 28.  
11H, Anne Noverraz, 079 852 98 77,  
Christian Borle, 078 739 58 28,  
et Pierre-André Kuchen, 079 136 76 74.

## PAROISSE RÉFORMÉE RENAN

**Culte avec sainte cène:** dimanche 19 août, La Ferrière, 9h45, (CB).  
**Conseil de paroisse:** mardi 21 août, 19h30, Ancre.

Serge Médebielle, pasteur  
032 963 11 27 ou 079 414 03 60

Catherine Oppliger, présidente  
078 761 46 38

## PAROISSE RÉFORMÉE SAINT-IMIER

**Culte:** dimanche 19 août, culte avec échange de chaire et sainte cène, 10h, collégiale. Officiant: S. Médebielle. Offrande: DM – échange et mission.  
**Femmes protestantes:** la Baratte est en vacances. Reprise le 24 août.  
**Après-midi récréatif des aînés:** mardi 21 août, 14h30-17h30 à la cure.

Services funèbres:  
permanence au 0800 22 55 00

paroisse.st-imier@hispeed.ch  
www.eglise-protestante.ch  
www.eglise-reformee-st-imier.ch

Retrouvez le journal de la semaine dernière sur notre site internet

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH

## PAROISSE RÉFORMÉE SONCEBOZ-SOMBEVAL

**Culte:** dimanche 19 août, culte communautaire à 9h45 à Sombeval présidé par Werner Habegger.

**Aînés:** pause estivale, reprise le 4 septembre.

**Repas paroissial:** pour tous, le dimanche 19 août à 11h30 à la cure, tout est offert.

**Conseil de paroisse:** jeudi 23 août 17h30.

Téléphone de piquet de l'Erguël,  
services funèbres: 0800 225 500.

Richard Riesen, pasteur (42% dans la paroisse et 13% dans le syndicat des paroisses réformées de l'Erguël), 032 489 17 68, 076 536 53 26,  
richardriesen@sunrise.ch

www.eglise-protestante.ch/sonceboz

## PAROISSE RÉFORMÉE SONVILIER

**Culte de la rentrée:** dimanche 26 août, 10h, Saint-Imier. Officiant: Matteo Silvestrini.

Corinne Baumann, pasteure,  
079 793 39 20, corinne.charlotte.baumann@hispeed.ch

Beatrix Ogi, présidente et service de taxi, 079 725 15 41

Permanence des services funèbres:  
0800 225 500

## STIFTUNG FÜR DIE PASTORATION DER DEUTSCHSPRACHIGEN REFORMIERTEN TAVANNES, rue du Pasteur Frêne 12

**Gottesdienst:** Sonntag, 19. August, 10 Uhr auf dem Hof der Familie Zeller, Münsterberg, mit Pfrn. Christina Meili und den Jodlerclub Jurarösl Moutier. Anschliessend Apéro.

**Kindertreff:** Mittwoch, 22. August, 14 Uhr, Tavannes.

Christina und Stefan Meili,  
Pfarrerehepaar, 079 363 97 16

## PAROISSE RÉFORMÉE TRAMELAN

**Groupe JADER:** vendredi 17 au dimanche 19 août, selon infos, Raysur-Saône, week-end découverte; info Ph. Kneubühler, 078 616 71 57.

**Culte:** dimanche 19 août, 10h, église, culte avec sainte cène; pasteur J.-L. Dubigny. Collecte: Compagnie de La Marelle. Taxi: s'annoncer jusqu'au jour précédent à 12h au 077 520 48 93.  
**Conseil de paroisse:** jeudi 23 août, 19h30, maison de paroisse.

Services funèbres:  
permanence au 0848 778 888  
www.par8.ch

## PAROISSE RÉFORMÉE VILLERET

**Culte:** dimanche 19 août, 10h, Villeret, culte avec échange de chaire.  
**Prière matinale:** mardi 21 août, 6h30-7h, en partie silencieuse.  
**Repas pour tous:** mercredi 22, dès 12h, grillades party en faveur des œuvres humanitaires de la paroisse.

Secrétariat: 032 941 14 58  
(vendredi: 8h-11h)

Le pasteur est de permanence les vendredis matins au bureau et tous les jours au 079 289 95 06

Services funèbres et urgences:  
0800 225 500

paroisse.villeret@gmail.com  
www.eglise-protestante.ch  
sous «Villeret»

## ÉVANGÉLIQUES

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE MENNONITE VALLON DE SAINT-IMIER CORMORET

**La Petite Pause:** vendredi 17 août de 8h à 11h à Cormoret.

**Culte:** dimanche 19 août à 10h à Cormoret (suivi d'un apéritif).

**Club de la Cour à Moret:** mercredi 22 août, 14h30 place de jeux Cormoret (enfants de 10 à 15 ans).

R. Geiser, 078 652 64 04  
www.eemvs.ch

## ÉGLISE DU ROC SAINT-IMIER, Jacques-David 12

**Culte spécial retour à l'école:** dimanche 19 août à 10h. Partage du pasteur Luc Normandin. Temps de prière pour les enfants et l'école. Animation pour les enfants et garderie pour les petits. Accueil café et verre de l'amitié.

**Blablathé:** cours de français oral: lundi 20 août à 14h. Gratuit et sans inscription.

**Soirée de prières:** mercredi 22 août à 20h15. Touchons le ciel pour changer le monde...

**Pause estivale:** Rondin-Picotin et Quartier Libre, reprise en septembre.  
**Groupes de maison:** durant la semaine.

Luc et Renate Normandin  
032 941 58 25  
http://egliseroc.wordpress.com

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE ACTION BIBLIQUE SAINT-IMIER, rue Paul-Charmillot 72

**Culte:** dimanche 19 août, 10h, prédication: Willy Geiser. Garderie.  
**Club d'enfants:** jeudi 23 août, 12h.

David Weber, pasteur,  
djw.weber@gmail.com

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU PIERRE-PERTUIS SONCEBOZ, Pierre-Pertuis 2

**Culte et baptêmes:** dimanche 19 août, 10h, suivis d'un pique-nique canadien, garderie et école du dimanche.  
**Cellule de maison:** mardi 21 août, 20h.

## ÉGLISE ÉVANGÉLIQUE DU FIGUIER TRAMELAN, Grand-Rue 116 (entrée: face à Albert Gobat 15)

**Culte dans les pâturages:** samedi 18 août dès 11h avec Marino Junod. Torée à midi et fondue le soir autour du feu. Le lieu: au dessus du Chalet de la Croix Bleue.

**Prière et partage:** mercredi 22 août, 20h chez les Germain.  
**Conseil pastoral Multi-Sites:** samedi 25 août, 9h au Figuier.

032 487 32 17  
eric.germain@lafree.ch  
www.eglisedufiguier.ch

## ÉGLISE BAPTISTE L'ORATOIRE TRAMELAN, rue A. Gobat 9

**Culte:** dimanche 19 août, 9h30 culte avec Nirine Jonah, garderie et école du dimanche. Grillade après le culte.  
**Etude biblique:** mercredi 22 août, 20h avec Daniel Molla.

032 487 43 88 ou 032 487 31 40  
www.oratoiretramelan.ch

## COMMUNAUTÉ ANABAPTISTE MENNONITE LA CHAUX-D'ABEL

**Gottesdienst:** Sonntag 19. August, 10h.

## AUTRE

## TÉMOINS DE JÉHOVAH SAINT-IMIER, rue du Vallon 28

**Réunion hebdomadaire:** le mardi à 19h15.

## Hommage à Michel Dubail

Rentré de vacances récemment, le choc. J'apprends que Michel Dubail est mort. Comme beaucoup trop d'Artistes, tu es parti dans l'anonymat, antithèse de toute ta vie. Toi qui incarnais le charisme, tu nous as quittés discrètement, comme tu as vécu tes dernières années. Par ces quelques mots, j'ai besoin de te rendre l'hommage que tu mérites.

Comme à des centaines de jeunes et moins jeunes, tu m'as tout appris de la scène, qu'elle soit musicale, surtout, mais aussi comique. Tu nous as éduqué à la culture, nous as fait découvrir le Beau. Nous avons pu prendre confiance en nous, pour jouer d'un instrument, pour écrire des textes, pour mettre en scène.

Combien de musiciens te doivent une carrière? Tu as réussi à rendre la grande musique et l'humour à la portée de tous. Je n'ai jamais vu

de concert de fanfare où tout le public était debout sur sa chaise! Tu avais compris une chose capitale: populaire ne signifie pas médiocre.

Bien sûr, comme tout artiste, tu avais les défauts de tes qualités. Sale caractère, ego démesuré, nous en avons aussi bavé. Je sais, on ne dit pas ça dans une rubrique nécrologique. Mais l'être humain n'est pas parfait, et tes coups d'gueule faisaient partie du personnage.

J'aimerais, au nom de toutes et tous, te dire un peu tard un immense merci pour tous ces moments inoubliables que nous avons passés ensemble, pour tout ce que tu nous as appris, pour ta confiance et ton engagement au service de la culture.

Tchô Michel, et pour te paraphraser: «Salut les garçons», essayons de poursuivre nos vies «à la grande manière», en évitant si possible les «plats d'caque»! | Jean-Marc Berberat

## AVIS MORTUAIRE

Les contemporains 1949 de Tramelan ont le regret de faire part du décès de leur camarade

## Patrice Baumann

AVIS MORTUAIRE

La fanfare municipale de Courtelary aimerait rendre hommage à

**Monsieur Fred Tüscher**

qui s'est éteint récemment. Il fut membre de notre société en tant que musicien et membre d'honneur.

Nous présentons nos condoléances à sa famille ainsi qu'à ses proches.

## Vos faire-parts de deuil dans les plus brefs délais

BECHTEL-IMPRIMERIE.CH 032 944 18 18

## REMERCIEMENTS

Réconfortée par vos innombrables témoignages de sympathie et d'affection reçus lors du décès de

## Madame

## Josette Biland-Grossniklaus

sa famille vous remercie très sincèrement, vous tous, parents, amis proches ou lointains, du soutien que vous lui avez apporté par votre présence, vos fleurs ou vos messages chaleureux.

Elle vous prie de trouver ici l'expression de sa profonde reconnaissance.

Saint-Imier, août 2018

## REMERCIEMENTS

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection qui lui ont été adressés lors de son deuil, et dans l'impossibilité de répondre à chacun, la famille de

## Madame

## Simone Tschanz

née Schmidt

prie toutes les personnes qui l'ont soutenue par leur présence, leur message, de trouver ici l'expression de sa plus vive reconnaissance.

Saint-Imier, août 2018

Délai paroisses

LUNDI SOIR



Réclame



## ACCUEIL DE JOUR FOYER DE JOUR

**Vous avez besoin d'aide, votre mobilité est réduite**  
Au choix de 1 à 5 jours par semaine

Nous proposons de 9h à 17h:  
Des jeux de société  
De la gymnastique douce  
Des activités à l'extérieur  
Concert et spectacle  
Du repos  
Des repas de qualité  
Un service de transport de Courtelary à Renan

**LA ROSERAIE, FOYER DE JOUR**  
LES FONTENAYES 19, 2610 SAINT-IMIER  
032 942 45 45, WWW.LAROSERAIE.CH

**Placez votre annonce ici**

### REMERCIEMENTS



La famille d'  
**Henri Maurer**

Profondément touchée par les nombreux témoignages de sympathie et d'affection reçus lors de son deuil, remercie chacun de vous pour avoir partagé un peu de sa peine.

Votre soutien, votre présence aux obsèques, vos messages, vos paroles et vos silences, vos prières, vos envois de fleurs, vos dons ou toute autre marque de compassion, nous ont été d'un précieux réconfort.

Villeret, août 2018

### REMERCIEMENTS

« J'ai tant aimé la vie que j'accepte la mort comme son accomplissement »  
Jean d'Ormesson

Profondément touchée par tous vos témoignages d'affection et d'amitié lors du décès de

## Monsieur Paul-André Flükiger

survenu le 18 juillet 2018

la famille tient à vous exprimer sa reconnaissance pour votre soutien, votre présence et toutes vos attentions.

Avenue C.-F. Ramuz 62 i  
1009 Pully

### REMERCIEMENTS



Tout l'amour que tu as semé dans ton jardin secret tôt ou tard fleurira

De tout cœur un grand merci à toutes celles et tous ceux qui nous ont entourés par une parole, une présence, un message, un geste d'amitié, un don, lors du décès de

## Madeleine Blaser-Chatelain dite Mady

Anne-Lise Rindlisbacher  
Pierre-Alain et Marlène Blaser-Oppliger  
Nathalie et Erwin Barreiro, Meiko, Zalina  
Thierry et Marielle Rindlisbacher, Cécile, Clément, Romain  
Laura Blaser  
Renaud Blaser  
et familles parentes

Saint-Imier, août 2018

COMMUNE DE SONCEBOZ-SOMBEVAL AVIS OFFICIELS



## Les élus s'intéressent à Jura bernois.Bienne

On se souvient que sur décision du Conseil municipal, la commune adhèrera à la nouvelle association Jura bernois. Bienne, qui remplacera dès cet automne l'ARJB (Association régionale Jura-Bienne), Centre-Jura et la CMJB (Conférence des maires du Jura bernois et du district bilingue de Bienne).

Au lendemain des vacances, trois élus de la localité ont de surcroît manifesté leur intérêt pour des commissions propres

à cette nouvelle organisation. Ainsi René Rimaz, maire, travaillerait-il volontiers au sein de la commission dévolue à l'aménagement du territoire. Chantal Tschannen est pour sa part intéressée à entrer à la commission intitulée politique et société, laquelle planchera notamment sur les questions de troisième âge. Enfin, Chantal Vaucher souhaiterait intégrer la commission de politique et économie régionales. | cm

## Les feux brilleront l'été prochain

Il n'a échappé à personne que les feux d'artifice de la Fête nationale, prévus au soir du 31 juillet dernier, ont dû être annulés dans la localité, comme chez ses voisins d'ailleurs, en raison bien évidemment de la sécheresse persistante et donc des risques importants d'incendie.

Ces feux ont été repris par l'entreprise qui les avait livrés; cette dernière les stockera dans les meilleures conditions jusqu'à l'été 2019, où l'on espère bien qu'ils pourront alors être lancés dans le ciel de la commune. Si la météo de l'année prochaine le permet, bien entendu... | cm

### Vol de matériaux

La Municipalité a constaté que des intrus se sont introduits à la déchetterie du Brahon, durant les récentes vacances estivales, pour voler divers matériaux qui peuvent être revalorisés, en particulier de l'aluminium et du cuivre. Ce faisant, ils ont provoqué un désordre considérable. Le Conseil municipal planche sur les mesures possibles pour éviter ce genre de larcin et de déprédation. | cm

## Bureau de vote du 23 septembre

Pour le scrutin fédéral du 23 septembre prochain, les personnes suivantes sont convoquées:

Président, Stéphane Schranz; secrétaire, Agata Klepczuk; membres: David Passannante, Sophie Paroz, Fabien Müller, Nadja Muggli; remplaçants, Géraldine Mutti, Brian Negri, Ling Ngo May, Christophe Monnin.

Rappelons que le bureau de vote est ouvert, à la halle de gymnastique, le dimanche de 10h à 12h. | cm

## OK au Son'Keb

Sous l'enseigne Son'Keb, un restaurateur souhaite ouvrir tout prochainement un établissement public, où seront délivrés notamment des pizzas, kebabs et autres tacos, sous le toit de l'ancien immeuble Hirschy. Le Conseil municipal a préavisé favorablement cette ouverture. | cm

## A VTT

L'Association régionale Jura-Bienne et Jura bernois Tourisme ont soumis aux autorités locales un nouveau tracé destiné aux VTT dans la localité. Ce dernier traverse le village de la gare à la Schnack. Il a rencontré l'aval des élus, qui lui ont accordé un préavis favorable. | cm

## A la Vignerole

Le Conseil municipal a attribué lundi soir les travaux de remplacement d'une barrière, aux abords du stand de tir de la Vignerole, à l'entreprise Mathieu Gerber. Dévisé à 4929 francs, ce chantier permettra de recréer une barrière si détériorée qu'elle penche dans le vide au-dessus des rochers. | cm

## Et la lumière...

Le maire, René Rimaz, a signalé lundi soir que plusieurs lampadaires du village sont cachés par du feuillage, au point qu'ils n'éclairent plus normalement. L'agent technique de la commune fera un tour de la localité, recensera les cas en question, et un courrier sera ensuite adressé aux propriétaires concernés, afin qu'ils procèdent à l'élagage nécessaire. | cm



## Au Brahon

Le chantier du chemin du Brahon, où sera notamment installée une nouvelle canalisation pour les eaux usées, débutera le 3 septembre prochain. Il durera un petit mois et les riverains seront informés dans le détail par un papillon tous ménages. | cm

COURTELARY

# 24 et 25 août: Courtelary en fête!

Le comité d'organisation et les sociétés locales expriment leur profonde reconnaissance à toutes les personnes, toutes les entreprises et tous les commerces, ainsi qu'à la municipalité qui soutiennent la fête. Nous espérons vous y voir nombreux et nous réjouissons de partager ces moments festifs avec vous.

### Le badge

Durant la période de la fête sera vendu le désormais traditionnel badge au prix de 5 francs. Le comité confie depuis 2013 la charge à un artiste de la commune de le réaliser sur un sujet caractéristique du village. Cette année, c'est André Moser qui a créé pour la fête une gravure sur du cuir que vous pourrez admirer aussi sur les affiches.

André a inventé la mascotte de la fête, un logo qui sera repris les années à venir. Nous devons encore lui trouver un nom. Vous serez mis à contribution.

Chaque badge est numéroté et participe à un tirage au sort. Les numéros gagnants seront affichés samedi vers 21 h dans les guinguettes des sociétés. Ils seront également publiés dans la Feuille d'Avis du District de Courtelary du vendredi 31 août, sur le site Internet de la municipalité et sur la page Facebook de la fête. Les badges seront disponibles dans les stands des sociétés ou seront vendus dans la rue. Nous vous sommes reconnaissants de réserver un bon accueil aux vendeurs qui sillonneront la fête. Nous adressons d'ores et déjà un chaleureux merci aux sponsors qui ont fourni les prix.

### Sur la scène Gerber

Cette année, quatre concerts, deux discos et un concours pour les jeunes talents sont programmés à cet emplacement.

Le vendredi: soirée rock régional avec 41 seconds to California, Air Minder et DJ Arthur.

Le samedi: soirée musique du monde avec Miss Samba, Booloo Experience et DJ Tayfun.

Le concours Jeunes talents aura lieu à 14h le samedi sur cette même scène. (possibilité de s'inscrire encore en écrivant à j.babey@hispeed.ch)

A côté de cette scène, la tyrolienne phénoménale de 80m vous fera de nouveau vivre des sensations fortes au prix de 5 francs.

### Sous le tipi

Une disco sans alcool sera animée par les élèves de l'école secondaire, le vendredi soir, de 20h30 à 23h. L'argent récolté aidera à financer leur camp.

Le samedi après-midi, dans l'ambiance intimiste du tipi, la musicienne Fanny Anderegg nous fera voyager grâce à des contes musicaux pour enfants.

### Dans le pré

Au vu des retours positifs de l'année dernière, un bal populaire a été programmé pour vous dans le pré le samedi soir. La piste de danse sera de nouveau construite pour l'occasion. En cas de mauvais temps, le groupe Au gré des vents jouera à l'abri, sous le tipi.

### Fleur de Lys et ses stands

Le marché des artisans se déroulera le samedi de 10h à 17h.

Le troc des enfants aura lieu de 10h à 13h. Les enfants pourront venir avec une couverture et leur matériel à vendre à côté du local de la SDC. Un bar à sirops tenu par des enfants servira gratuitement des sirops aux plus jeunes.

Et cette année, comme l'année dernière, le train gratuit fera le bonheur des plus petits.



### La plage

Une plage, son bar à mojitos et son bac à sable pour les enfants vous attendront pour un moment de relaxation. Le bar à sirops gratuits y sera installé pour les constructeurs de châteaux de sable.

C'est à cet endroit, que sera installée une urne qui récoltera vos propositions de nom pour la mascotte logo de la fête.

### Flashmob

Si vous désirez apprendre la chorégraphie afro de la fête, venez le 18 août à 17h devant l'école de Courtelary.

| au nom du comité, Emilie

Programme détaillé, dès le 19 août, sur Facebook et sur www.courtelary.ch

COMMUNE DE COURTELARY AVIS OFFICIELS



## Taxe des chiens 2018

Les propriétaires de chiens sont avisés que les médailles 2018 sont disponibles dès à présent auprès de l'administration communale, ouverte tous les matins et les jeudis après-midi de 16h à 18h.

En conséquence, les propriétaires de chiens sont invités à régler la taxe annuelle de 50 francs jusqu'au 31 août 2018.

Après le délai du 31 août 2018, il sera perçu une amende de 15 francs.

Lors du paiement de la taxe pour chiens, il n'est plus nécessaire de présenter l'ancienne attestation certifiant l'exécution de la vaccination préventive contre la rage.

### Nous rappelons que

- tout nouveau chien doit être annoncé au bureau de la police locale;
- la taxe est due dès l'âge de 3 mois atteint avant le 31 août. | police locale



## URGENCES

## PHARMACIES DE GARDE

**AMAVITA SAINT-IMIER**  
**Sa 18 août:** 13h30-16h, 19h-19h30  
**Di 19 août:** 11h-12h, 19h-19h30  
**Fériés:** selon horaire du dimanche  
 032 941 21 94

**AMAVITA TRAMELAN**  
**24h sur 24:** du vendredi 17 août à 18h30 au vendredi 24 août à 18h30  
**Di et fériés:** 11h-12h, 19h15-19h30  
 058 878 23 50

## AMBULANCE ET URGENCES

144

## MÉDECINS DE GARDE

**ORVIN, SAUGE ET ROMONT**  
**24 heures sur 24**  
 0900 900 024  
 www.cabinetdurgencesbienne.ch

**DE RENAN À PÉRY-LA HEUTTE**  
**24 heures sur 24**  
 032 941 37 37

**TRAMELAN**  
**En semaine:** 18h-8h  
**Samedi, dimanche, jeudi et jours fériés:** 24 heures sur 24  
 0900 93 55 55

## PERMANENCES DES SERVICES FUNÈBRES

**VALLON DE SAINT-IMIER**  
 0800 225 500, Par8: 0848 778 888

## SERVICE D'URGENCE DENTISTES

032 466 34 34

## SOINS À DOMICILE

**SAMAIDD**  
 VALLON DE SAINT-IMIER, aide et maintien à domicile, soins en diabétologie  
 079 439 28 95, 032 941 41 21  
 samaidd@bluewin.ch  
 www.samaidd.com

**SASDOVAL**  
 SAINT-IMIER, rue de Jonchères 60  
 032 941 31 33  
 sasdoval@bluewin.ch  
 www.sasdoval.ch

**SERVICE DU BAS-VALLON**  
 032 358 53 53  
 tél. national 0842 80 40 20  
 secretariat@sasbasvallon.ch  
 www.sasbasvallon.ch

## GARAGE DE SERVICE

032 489 28 28, 0800 140 140

## LOISIRS

## ACTION JEUNESSE RÉGIONALE

**TRAMELAN** rue du Pont 20  
**Jeudi:** 16h-18h  
**Vendredi:** 17h-21h

## CENTRE ANIMATION JEUNESSE

**PÉRY-LA HEUTTE**  
**Mercredi:** 13h-18h  
**Jeudi:** 13h30-18h  
**Vendredi:** 13h-22h  
 www.cajpery.wix.com

## CENTRES DE RECHERCHES, DOCUMENTATION ET ARCHIVES

**CEJARE**  
 SAINT-IMIER, rue du Midi 6  
 Sur rendez-vous, en principe:  
**lundi et mercredi:** 9h-17h  
 032 941 55 45  
 cejare@cejare.ch  
 www.cejare.ch

**MÉMOIRES D'ICI**  
 SAINT-IMIER, rue du Midi 6  
**Lundi et jeudi:** 14h-18h  
 032 941 55 55  
 contact@m-ici.ch  
 www.m-ici.ch

## ESPACE JEUNESSE ERGUËL

**SAINT-IMIER**  
 Baptiste-Savoie 21

**Mardi et jeudi:** 15h15-18h30  
**Mercredi:** 14h-18h30  
**Vendredi:** 15h15-18h30

ANIMATIONS MOBILES  
**Jusqu'à aujourd'hui:** piscine extérieure sauf en cas de pluie.

espacejeunesse@saint-imier.ch  
 www.e-j-e.ch

## BIBLIOBUS UPJ

www.bibliobus.ch

**CORGÉMONT** gare  
**Mardi 4 septembre:** 15h15-17h

**LA FERRIÈRE** commune  
**Samedi 8 septembre:** 9h45-11h45

**FRINVILLIER**  
**Mardi 21 août:** 16h30-17h15

**ORVIN** centre du village  
**Mardi 21 août:** 17h45-19h30  
 En cas de route fermée ou de travaux, le bibliobus peut s'arrêter à la rue des Longchamps, derrière le Temple.

**PLAGNE** ancienne école primaire  
**Vendredi 24 août:** 17h30-19h15

**ROMONT** entrée du village  
**Vendredi 24 août:** 16h-17h

**SONCEBOZ** commune  
**Mardi 28 août:** 16h30-19h30

**VAUFFELIN** place du village  
**Vendredi 24 août:** 14h30-15h30

## BIBLIOTHÈQUES

**CORMORET** collège  
**Fermé pendant les vacances scolaires**  
**Mardi:** 17h-18h30

**CORTÉBERT** école, rez-de-chaussée  
**Fermé jusqu'au 21 août**  
**Mercredi:** 13h30-14h, 19h30-20h

**COURTELARY** collège  
**Lundi:** 15h-17h30  
**Mardi:** 17h-19h  
**Jeudi:** 15h-16h30  
**Vendredi:** 9h30-10h30

**BIBLIOTHÈQUE RÉGIONALE SAINT-IMIER**  
 rue du Marché 6  
**Jeudi:** 9h-11h et 14h-18h  
 Située dans le bâtiment du Relais culturel d'Erguël, la Bibliothèque régionale vous accueille sur trois étages.  
 032 941 51 41  
 bibliotheque@saint-imier.ch  
 www.saint-imier.ch/bibliotheque  
 Catalogue en ligne: nouveautés

**SONVILIER** collège  
**Lundi:** 17h30-19h30  
**Mercredi:** 16h-18h

**PÉRY-LA HEUTTE** collège  
**Fermé jusqu'au 20 août**  
**Mardi:** 15h15-17h15  
**Jeudi:** 17h-19h

**VILLERET** rue principale 20  
**Mardi:** 9h-10h, 15h-18h  
**Jeudi:** 18h15-19h15

## CHEZ CAMILLE BLOCH LA CHOCOLATERIE À CROQUER

**COURTELARY** Grand-Rue 21

PARCOURS DÉCOUVERTE, BISTROT ET SHOP  
**Mardi-dimanche:** 10h-18h30  
**Lundi, durant les périodes de vacances régionales et jours fériés:** 10h-18h30

**Fermetures annuelles**  
 25 et 26 décembre  
 1<sup>er</sup> et 2 janvier  
 deux semaines en janvier  
 032 945 13 13  
 welcome@chezcamillebloch.swiss  
 www.chezcamillebloch.swiss

## GYMNASTIQUE DES AÎNÉS

**CORGÉMONT** salle des sport

**Gym Tonic:** mercredi 14h-15h  
**Gym Fit:** mercredi 8h30-9h20  
**Gym Seniors:** mercredi 9h25-10h15

Si vous avez 55 ans et plus, dames et messieurs, les leçons sont ouvertes à tout le monde. Alors, l'expérience vous tente? N'hésitez pas, venez nous rejoindre à la salle des sports.

**ORVIN** halle  
**Lundi:** 16h30

**PÉRY-LA HEUTTE** halle de Péry  
**Lundi:** 14h15  
 Leçons ouvertes à tout le monde.

## LUDOTHÈQUE

**SAINT-IMIER** rue du Marché 6  
**Mercredi et vendredi:** 15h-18h

**Fermeture**  
 Pendant toutes les vacances scolaires

Maria Concetta Houriet, responsable  
 032 941 51 41  
 www.saint-imier.ch/index.php/fr/vivre/ludotheque

## MÉDIATHÈQUE CIP

**TRAMELAN**  
**Lundi-vendredi:** 13h-18h  
**Mercredi:** 13h-20h

## MUSÉES

**JEANGUI ARCHIVES ANABAPTISTES** chapelle  
 Sur réservation.  
 079 797 33 53, e.rm.geiser@bluewin.ch

**LONGINES SAINT-IMIER**  
**Lundi-vendredi:** 9h-12h, 14h-17h  
 Réservation recommandée.

**MAISON DES SARRASINS**  
 ORVIN, au cœur du village  
 Ouvert sur demande, entrée libre.  
 032 358 18 35, 032 358 17 27  
 erwinlehot@bluewin.ch

**MUSÉE D'HISTOIRE ET HISTOIRE NATURELLE**  
 SONVILIER, collège  
 Entrée libre sur rendez-vous.  
 032 941 11 20, adm.sonvilier@bluewin.ch

**MUSÉE DE SAINT-IMIER**  
**Fermé jusqu'en 2019 pour travaux de rénovation et d'agrandissement.**  
 032 941 14 54, musee@saint-imier.ch  
 www.musee-de-saint-imier.ch

## NE JETEZ PAS VOS MACHINES ET APPAREILS ! Leurs composants sont utiles pour en réparer d'autres

Prise en charge gratuite à votre domicile les mercredis entre 17h et 18h (Hormis les frigos, congélateurs et TV à tube)

077 453 19 57 via@bluewin.ch

## PISCINES

**PISCINE D'ERGUËL**  
 SAINT-IMIER, Sur le Pont  
**Lundi à dimanche, août:** 9h-20h  
**septembre:** 9h-19h  
 032 941 28 42

**PISCINE DU CHÂTEAU**  
 TRAMELAN  
 Chemin du Château 30  
**Lundi à dimanche jusqu'au 9 septembre:** 9h-20h  
 Caisse: 032 487 59 50  
 Buvette: 032 487 59 26

## SKI CLUB COURTELARY

Week-end du 18 au 19 août, gardiennage assuré par Olivier et Gaby Béguelin. Bienvenue aux promeneurs désireux de se désaltérer. Pour « réserver » le chalet durant les week-ends où il n'y a pas de gardiennage, s'adresser à Daniel Isler au 078 713 77 08.

## COMMUNES

## AGENCE AVS

**DU BAS-VALLON À PÉRY-LA HEUTTE**  
**Fermé le jeudi 30 août en raison d'un cours**  
**Lundi:** 8h30-12h, 14h-18h  
**Mardi-jeudi:** 8h30-12h  
 032 485 01 53  
 c.faehndrich@pery-laheutte.ch

## ADMINISTRATIONS

**CORGÉMONT**  
**Lundi:** 8h30-11h30, 17h-18h  
**Ma-je:** 8h30-11h30, 16h-17h  
**Vendredi:** 8h30-11h30  
 Grand-Rue 15  
 2606 Corgémont  
 032 488 10 30  
 admin@corgemont.ch  
 www.corgemont.ch

**CORMORET**  
**Lundi:** 15h-18h  
**Mardi:** 9h30-11h45  
**Me:** 9h30-11h45, 14h30-16h30  
**Jeudi:** 9h30-12h  
 Vieille-Route 1  
 2612 Cormoret  
 Administration: 032 944 15 13  
 Mairie: 032 940 20 71  
 Voyer: 079 381 68 60  
 contact@cormoret.ch  
 www.cormoret.ch

**CORTÉBERT**  
**Lundi:** 10h-12h  
**Mardi:** 10h-12h  
**Jeudi:** 10h-12h, 16h-18h  
 Rue du Collège 3  
 2607 Cortébert  
 032 489 10 67  
 Fax: 032 489 19 27  
 admin@cortebert.ch  
 www.cortebert.ch

**COURTELARY**  
**Lundi-mercredi, vendredi:** 8h-12h  
**Jeudi:** 8h-12h, 16h-18h  
 Grand-Rue 58  
 2608 Courtelary  
 032 944 16 01  
 admin@courtelary.ch  
 www.courtelary.ch

**LA FERRIÈRE**  
**Lundi-vendredi:** 10h-12h  
**Mardi et jeudi:** 16h-17h30  
 Village 20  
 2333 La Ferrière  
 032 961 12 77  
 Secrétariat: info@laferriere.ch  
 Finances: commune@laferriere.ch  
 www.laferriere.ch

**MONT-TRAMELAN**  
**Lundi:** 16h-18h  
 Métairie des Princes 13  
 2723 Mont-Tramelan  
 032 487 62 53  
 info@mont-tramelan.ch

**ORVIN**  
**Lundi:** 16h-18h (jusqu'à 19h lors de la permanence du maire)  
**Mercredi:** 10h30-12h  
**Jeudi:** 16h-18h  
 La Charrière 6  
 Case postale 41  
 2534 Orvin  
 032 358 01 80  
 Fax: 032 358 01 81  
 administration@orvin.ch  
 www.orvin.ch

**PÉRY-LA HEUTTE**  
**Lundi:** 8h30-12h, 14h-18h  
**Mardi-jeudi:** 8h30-12h  
 Grand-Rue 54  
 2603 Péry  
 032 485 01 50  
 commune@pery-laheutte.ch  
 www.pery-laheutte.ch

**RENAN**  
**Lundi:** 8h-12h, 13h30-18h30  
**Mardi-vendredi:** 8h-12h  
 Rue du Collège 5  
 2616 Renan  
 032 962 65 00  
 Fax: 032 962 65 05  
 info@renan.ch  
 admin@renan.ch  
 www.renan.ch

**ROMONT**  
**Mardi:** 16h-18h  
**Jeudi:** 10h-12h  
 Route Principale 1  
 2538 Romont  
 032 377 17 07  
 info@romont-jb.ch  
 www.romont-jb.ch

**SAINT-IMIER**  
**Lu-me:** 8h-11h45, 14h-17h  
**Jeudi:** 14h-18h  
**vendredi:** 8h-11h45, 14h-16h  
 Rue Agassiz 4  
 Case postale 301  
 2610 Saint-Imier  
 032 942 44 24  
 Fax: 032 942 44 90  
 info@saint-imier.ch  
 www.saint-imier.ch

**SAUGE**  
**Lundi:** 9h30-11h30  
**Mardi et jeudi:** 15h30-17h30  
 Haut du Village 8  
 2536 Plagne  
 032 358 20 25  
 Fax: 032 358 20 26  
 info@sauge-jb.ch  
 www.sauge-jb.ch

## IMPRESSUM

## JOURNAL D'ANNONCES ET D'INFORMATIONS

12000 exemplaires distribués chaque vendredi (excepté durant les vacances de l'imprimerie) dans tous les ménages de l'ancien district de Courtelary.

**Editeur**  
 Imprimerie Bechtel SA  
 Bellevue 4, 2608 Courtelary  
 032 944 18 18, FAC: 032 944 17 56  
 fac@bechtel-imprimerie.ch

**Mise en pages**  
 Claude Sansonnens,  
 Coraline Bolle  
 et Claudia Lopes

**Impression:** Druckzentrum Bern

**Distribution:** La Poste

## Réclame



**SAMAIDD**  
 Soins à domicile privé  
 Ça m'aide à rester à domicile  
 Vallon de Saint-Imier/Bienne  
 079 439 28 95 032 941 41 21

**SONCEBOZ**  
**Lundi:** 8h-12h, 16h-18h  
**Ma, me et je:** 8h-12h, 16h-17h30  
**Vendredi:** 8h-12h  
 Rue des Prés 5  
 Case postale 47  
 2605 Sonceboz-Sombeval  
 032 488 33 00, fax: 032 488 33 01  
 secretariat@sonceboz.ch  
 www.sonceboz.ch

## SONVILIER

HEURES D'OUVERTURE DU GUICHET  
**Lundi, mercredi, vendredi:** 8h-12h  
**Jeudi:** 8h-12h, 13h30-17h30

PERMANENCE TÉLÉPHONIQUE  
**Lundi:** 8h-12h, 13h30-16h  
**Jeudi:** 8h-12h, 13h30-17h30  
**Mardi, mercredi et vendredi:** 8h-12h

Place du Collège 1  
 2615 Sonvilier  
 032 941 11 20, fax: 032 941 19 73  
 administration@sonvilier.ch  
 www.sonvilier.ch

– Crèche « Les Razmokets »:  
 032 940 14 86  
 – Ecole de Sonvilier: 032 941 16 66  
 – Ecole de Mont-Soleil « Aux Pruits »:  
 032 961 15 49

**TRAMELAN**  
**Lu-ma:** 9h-11h45, 14h-16h45  
**Mercredi:** 14h-16h45  
**Jeudi:** 9h-11h45, 14h-18h  
**Vendredi:** 9h-11h45, 14h-16h  
 Hôtel de Ville  
 2720 Tramelan  
 032 486 99 99, fax: 032 486 99 80  
 www.tramelan.ch

**VILLERET**  
**Lundi-vendredi:** 9h-12h  
 Rue Principale 24  
 2613 Villeret  
 032 941 23 31  
 admin@villeret.ch  
 www.villeret.ch

Délai utile  
 LUNDI SOIR



## SOCIÉTÉ D'ARBORICULTURE COURTELARY-CORMORET ET ENVIRONS

# Ouverture du pressoir de Courtelary

Dès lundi 20 août, le pressoir est ouvert. Le responsable et son équipe se réjouissent déjà de transformer vos pommes en une délicieuse boisson saine et naturelle.

Rappel: ne sont acceptées que des pommes sans pourriture et propres. Les pommes qui ont reçu la visite d'un ver peuvent aussi être pressées.

La réservation est obligatoire au numéro 077 410 70 60, de

préférence entre 17 H et 19 H, dès demain samedi.

Le responsable du pressoir, Pierre Homberger, peut être atteint au numéro 079 478 91 42. Il ne prend pas les commandes.

La saison 2018 promet d'être exceptionnelle. Des aides supplémentaires seront les bienvenues. Les personnes intéressées à donner le coup de main peuvent s'adresser au responsable du pressoir.

## CLIENTIS

# Le Groupe Clientis améliore une fois de plus son résultat opérationnel

Durant le premier semestre 2018, les 15 banques du Groupe Clientis ont encore augmenté leur résultat opérationnel. Elles ont poursuivi leur croissance qualitative dans les affaires clients, renforçant de nouveau leurs solides capitaux propres.

L'app « Clientis ImmoSnap », récemment lancée, permettant aux clients de déterminer eux-mêmes la valeur d'un bien immobilier, suscite un grand intérêt.

Les banques Clientis ont augmenté le résultat d'exploitation (résultat de l'activité bancaire ordinaire) de 2,0% à 110,6 mio par rapport au premier semestre de l'exercice précédent. Tous les vecteurs de revenus ont évolué positivement.

Les charges d'exploitation se sont réduites de 1,3% à 63,1 mio. A la mi-année, les banques Clientis employaient 621 collaborateurs (509 postes à plein temps) répartis sur 68 sites.

Ratio charges/produits à son meilleur niveau depuis dix ans Le résultat d'exploitation ayant augmenté et les charges d'exploitation diminuées dans un même temps, le résultat opérationnel a progressé de 3,7% à 39,6 mio.

« Fait réjouissant, nos banques ont ainsi pu faire progresser leur efficacité opérationnelle », déclare Andreas Buri, CEO de la Clientis SA, centre de compétence et de services du Groupe. Le ratio charges/produits, soit le rapport des charges avec le revenu, s'est amélioré une fois de plus de 2,5 points de pour-

centage à 58,2%. Pour la première fois en dix ans, le ratio est donc resté inférieur à 60%.

Comme l'effet spécial du remboursement du Fonds d'entraide RBA (période de l'année précédente: 6,3 mio) tombe, le bénéfice consolidé semestriel a reculé de 10% à 33,5 mio. Néanmoins, dans la comparaison des dix dernières années, il s'agit du deuxième bénéfice semestriel le plus élevé.

### Total du bilan d'un peu moins de 15 mrd

Durant les six premiers mois 2018, les dépôts de la clientèle ont augmenté de 2,6% à 10,7 mrd. Comme jusqu'ici, aucun intérêt négatif n'a été répercuté sur la clientèle. Les dépôts de la clientèle ont financé 84% des prêts, ce qui représente un ratio élevé en comparaison sectorielle.

Les prêts à la clientèle ont progressé de 2,1% à 12,8 mrd. De ce montant, 95% ou 12,1 mrd sont revenus au domaine d'activité clé que sont les hypothèques (+2,0%).

Les banques Clientis se sont ainsi développées plus fortement que l'ensemble du marché, en dépit de principes de financement conservateurs inchangés. Le total du bilan a progressé de 2,7% à 14,9 mrd.

### Exigences en matière de fonds propres surpassées de plus de 50%

En phase avec la croissance du total du bilan, le Groupe

Clientis a renforcé ses capitaux propres traditionnellement élevés et ainsi la sécurité des dépôts de la clientèle de 1,8% supplémentaire à 1,34 mrd. Le ratio de fonds propres globaux de 18,7% dépasse nettement les exigences légales en matière de fonds propres de 12,3%.

Pour l'ensemble de l'exercice, le Groupe Clientis prévoit un meilleur résultat opérationnel que l'année précédente et, en raison de l'arrêt de l'effet spécial du Fonds d'entraide RBA, un bénéfice consolidé nettement inférieur.

### Conclusion positive sur le grand projet informatique

Depuis le début de 2018, Inventx AG est le nouveau fournisseur d'informatique bancaire complète et complexe. « Le bilan à l'achèvement du projet est très positif dans les trois domaines clés, à savoir les délais, la qualité et les coûts », constate Andreas Buri avec satisfaction.

10 autres banques régionales se sont ralliées au changement de prestataire des 15 banques Clientis. Avec 25 banques, il s'agissait alors de la plus grande transition informatique en Suisse ces dernières années. Elle conduit à une réduction des coûts d'exploitation informatique dans tous les établissements.

### Meilleur rating confirmé

En mai 2018, l'agence de notation Moody a confirmé l'évaluation « A1 » pour la qualité de débiteur à long terme, la note

la plus élevée « Prime1 » pour les dettes à court terme, ainsi que des perspectives « stables » – ceci après l'annonce de sortie de la Clientis Zürcher Regionalbank du Groupe pour la fin de 2019. Le rating reste ainsi au niveau le plus élevé pour le Groupe depuis son existence.

### Nouveau: « Clientis ImmoSnap »

Avec l'app « Clientis ImmoSnap », les banques Clientis ont lancé une autre offre numérique il y a quelques semaines. Les clients existants et potentiels peuvent l'utiliser pour évaluer eux-mêmes un bien immobilier.

Tout ce dont ils ont besoin est une image de l'objet et quelques détails seulement. L'app affiche alors immédiatement la valeur d'un objet typique à proximité de l'emplacement concerné. « ImmoSnap souligne notre expertise dans notre métier de base qu'est le financement immobilier », explique Andreas Buri.

L'app a été développée en collaboration avec l'entreprise leader suisse de conseil immobilier IAZI/CIPI.

Selon les plans, le Groupe Clientis pousse également la numérisation dans d'autres projets. Au cours du second semestre, par exemple, des présentations conviviales e-Banking et Internet seront proposées à la clientèle.

Parallèlement dans le temps, un portail clients Internet sera introduit pour des services complémentaires.

## COMMUNE DE CORMORET AVIS OFFICIELS



### Règlement approuvé

#### Maintien de la valeur des immeubles du patrimoine financier

Le règlement ci-dessus approuvé par l'Assemblée du 11 juin 2018, n'a fait l'objet d'aucun recours dans le délai légal de dépôt public.

Il entre en vigueur immédiatement.

### Procès-verbal approuvé

Conformément à l'article 65, alinéa 1, du règlement d'organisation, le procès-verbal de l'Assemblée municipale a été déposé publiquement du 22 juin au 11 juillet 2018, selon publica-

tion dans la *Feuille Officielle du District de Courtelary*.

Il n'a fait l'objet d'aucune remarque. En application de l'article 65, alinéa 3, du règlement d'organisation, le procès-verbal est ainsi accepté par le Conseil municipal en sa séance du 14 août 2018.

### Votations du 23 septembre

En vue de la prochaine votation fédérale et communale du 23 septembre, le bureau de vote a été constitué de la manière suivante:

Président: Marc Mermod;  
Secrétaire: Karin Stauffer  
Membres: Lise Wandfluh,  
Claude Barrachina et Fabio Mazzoli.

## COMMUNE DE VILLERET AVIS OFFICIELS



### Nouveau conciergerie

Le Conseil municipal a décidé de réorganiser la conciergerie à l'échelon communal. Une offre d'emploi est publiée à ce sujet. En fait il est souhaité regrouper les nettoyages du collège, de la halle, de l'école enfantine, de la bibliothèque ainsi que de l'administration communale sous un seul et même poste. Une collaboration avec la voirie sera également de mise.

### Crédit débloqué

Un crédit de 69500 francs a été débloqué par l'exécutif pour réduire les eaux claires parasites qui prennent le chemin de la Step, en construisant un nouveau collecteur « Champs du Clos - La Suze ». Ce collecteur devrait idéalement être posé en octobre ou novembre prochain.

### Travaux

Les travaux actuellement en cours sur la route cantonale se poursuivent tout en respectant tant le calendrier prévu que le crédit accordé.

### Qualité de l'eau

Les résultats des derniers rapports d'analyse réalisés par RuferLab, suite à nos prélèvements du 27 juin et 31 juillet 2018 à la rue Jacques-René Fiechter 25 et 27 sont bons. Température mesurée in-situ: 13,8°C et 14°C; A chaque contrôle nous avons enregistré les résultats suivants: Escherichia coli / germe(s)/100ml: 0; Entérocoques / germe(s)/100ml: 0; Germes aérobies / germe(s)/ml: 0.

Dans le réseau, une eau est considérée comme potable au point de vue bactériologique lorsqu'elle ne contient ni Escherichia coli, ni Entérocoques dans 100 ml et moins de 300 germes aérobies par ml.

### Collège

Le 23 septembre 2018, le corps électoral de Villeret sera appelé aux urnes en vue de se prononcer sur la réfection complète du collège de Villeret pour un montant de 3.5 millions de francs. Les ayants droit sont cordialement invités aux portes-ouvertes du collège, le mercredi 22 août prochain dès 18h ainsi qu'à une séance de présentation du projet, le même soir, à 19h, dans la salle des assemblées au 2<sup>e</sup> étage.

### Nominations

Le Conseil municipal remercie Mireille Gerber qui a accepté de représenter la commune de Villeret à l'assemblée des délégués du Syndicat scolaire Courtelary - Cormoret - Villeret. Pour remplacer Christine von Kaenel, démissionnaire, c'est Thierry Gerber qui pourra être élu par l'assemblée des délégués lors de son assemblée d'automne.

### Autorisation

Le Conseil municipal a répondu favorablement à l'association régionale Jura - Bienne qui a souhaité recevoir une autorisation de la part de la commune de Villeret à propos du plan directeur VTT du Jura bernois et du fait que plusieurs parcelles, propriétés de la commune municipale, seront traversées par les itinéraires « Saint-Imier Chasseral Bike » et « Mont-Crosin Bike ».

### Entretien des hydrantes

Une commande sera passée auprès de l'entreprise Hinni, d'un montant de 3435 francs pour la révision de 3 hydrantes, à la rue des Planches et des Sources, et de 2274 francs pour le montage d'aérateurs et purgeurs.

### Délégations

Carlos Chatelain participera à l'assemblée générale ordinaire du syndicat de communes pour la culture Bienne-Seeland-Jura bernois, le jeudi 13 septembre 2018 à Bienne. Barbara Hertig et Richard Habegger vont représenter la commune au 20<sup>e</sup> anniversaire de la Fondation Digger, le vendredi 12 octobre 2018 à Tavannes.

### Compteurs d'eau

L'exécutif a mandaté Thierry Gerber pour terminer le remplacement du parc des radios qui transmettent les indices des compteurs d'eau. Idéalement ce travail devrait être terminé fin septembre afin de pouvoir réaliser le prochain relevé des compteurs dans des conditions optimales. Nous vous invitons à réserver bon accueil à M. Gerber. | cm

### Ecopoint

Nous constatons une croissance importante des dépôts de tout et n'importe quoi à l'ecopoint. La voirie trouve malheureusement de plus en plus souvent des objets qui n'ont absolument rien à y faire. Avant de chercher d'autres solutions, dans un premier temps le Conseil municipal tient à appeler les citoyennes et citoyens à respecter davantage cet endroit. A contrario, nous savons bien qu'une très grande majorité des utilisateurs adoptent un comportement respectueux des règles, en y déposant, dans les conteneurs prévus à cet effet (et pas à même le sol!) uniquement ceci: verre, alu, boîtes de conserve, piles, huiles minérales et végétales, PET, textiles et chaussures ainsi que des capsules Nespresso!







## Imprimerie Bechtel SA, à Courtelary

Le spécialiste des grandes (et petites) nouvelles

Un mariage en vue? Une naissance à fêter? Un bel anniversaire? Du papier à lettres de qualité et original? Une brochure inoubliable? Des sets de table percutants? Des factures et bulletins de versement personnalisés? Des papillons (flyers) soignés? Des affiches attractives? Des cartes de visite inimitables? Un publipostage



(mailing) efficace? Privés ou entreprises, commerces ou industries, clubs ou sociétés, l'Imprimerie Bechtel SA vous fournira tout, absolument tout le matériel imprimé souhaité, en couleurs ou en noir/blanc!

Grande nouvelle ou petite commande, avec ou sans mise en page, rainage, découpe, numérotation, perforation, pliage, brochage, reliure, tout est possible et réalisé avec un soin particulier, selon les méthodes traditionnelles ou les dernières technologies numériques.

Le meilleur vecteur publicitaire de l'ancien district de Courtelary? La Feuille d'Avis du District de Courtelary, incontestablement! Distribuée en tous-ménages dans les localités de l'ancien district de Courtelary, cette publication hebdomadaire est confectionnée à l'Imprimerie Bechtel SA. En pénétrant chaque semaine dans près de 12000 ménages et autres adresses, elle permet aux acteurs du commerce erguélien de taper en plein dans le mille!

Les sociétés sportives diverses, faut-il le rappeler, ont toujours leurs entrées assurées dans les colonnes de la Feuille d'Avis, où elles sont certaines de toucher tous leurs membres, amis et supporters!

**imprimerie**  
**bechtel sa**

2608 Courtelary Tél. 032 944 18 18  
info@bechtel-imprimerie.ch  
www.bechtelsa.ch

### Vous ne savez pas quoi offrir?

Pensez aux bons CIDE et laissez à vos proches le soin de choisir...  
Vous pouvez vous les procurer à la CEC de Saint-Imier.

La liste des commerçants et plus d'informations sur le site: [www.le-cide.ch](http://www.le-cide.ch)



## Nikles Toiture SA vous fait économiser de l'énergie

La toiture protège des intempéries, du vent, du chaud et du froid... Pourtant, on constate qu'elle est souvent délaissée, ce qui peut induire une perte d'énergie et financière, mais....

Nikles Toiture SA est là pour vous! Analyse de votre toiture, entretien, réfection, construction et isolation, voici un petit échantillon de la gamme de services proposés par cette entreprise. Fondée le 1er janvier 2018, Nikles Toiture SA n'est autre que la fusion des deux entreprises imériennes bien connues, Solès Toiture et Mathias Nikles. En effet, les deux frères natifs de Saint-Imier, Philippe et Mathias, ont décidé d'unir leur force pour encore mieux servir leur clientèle.

On ne le dit pas assez, mais un entretien correct et une bonne isolation de la toiture peuvent permettre de réaliser jusqu'à 35% d'économies... tout en améliorant le confort et en préservant notre planète. Il est plus facile d'économiser de l'énergie que d'en produire!

Nikles Toiture SA se tient volontiers à votre disposition pour tout conseil, renseignement et demande d'offre, sans engagement.

Vous souhaitez en savoir plus? Alors n'hésitez pas à visiter le site internet [www.nikles-toiture.ch](http://www.nikles-toiture.ch)



**Roland Vuilleumier sa**  
Electroménager - Sanitaire - Chauffage  
Ferblanterie - Couverture - Dépannage

Expo électroménager - sanitaire 032 944 15 35  
Rue Francillon 24 079 240 70 27  
2610 Saint-Imier 2608 Courtelary  
078 922 44 71 [www.rolandvuilleumiersa.ch](http://www.rolandvuilleumiersa.ch)

CASIO GROVANA SWISS MILITARY BOCCIA TITANIUM COVER Le Temps JOWISSA ESPRIT

**Horlogerie-Bijouterie B. Migliori**  
Francillon 21  
2610 Saint-Imier  
Tél. 032 941 44 95  
Fax 032 941 44 80  
brunomigliori@bluwin.ch

**TOF Sports**  
La meilleure adresse pour tous les sportifs

Jusqu'à fin août **PROMO FOOT**

Souliers **20% à 70%** Shorts **30%**

Vêtements trekking **offre spéciale magasin 25%**

Francillon 11 - 2610 Saint-Imier - 032 941 39 07

**Votre contact pour les pages CIDE**

**imprimerie bechtel sa**

2608 Courtelary Tél. 032 944 17 56  
fac@bechtel-imprimerie.ch

**BUREAUTIQUE**  
**EVRO photocopies SA**  
2610 ST-IMIER [www.evro.ch](http://www.evro.ch)

LA QUALITÉ DU SERVICE PROFESSIONNEL

**brother at your side** **brother at your side PREMIUM PARTNER**

EVRO photocopies SA Case postale 79 - Dr Schwab 6 - CH-2610 St-Imier  
Tél. +41 (0) 32 9 411 410 Fax +41 (0) 32 9 414 007 Courriel: info@evro.ch

**FCM sàrl**

Rénovation ou construction plus qu'accessible!  
Nous sommes votre fournisseur idéal!  
Carrelage défiant toutes concurrences.  
Meubles de bains et sanitaires suisses à bas prix.

Visitez notre exposition permanente ouverte du lundi matin au samedi à midi!

**Votre chez-soi se trouve chez nous!** [www.fcmsarl.ch](http://www.fcmsarl.ch)

FCM Sàrl • Paul-Charmillot 72 • 2610 Saint-Imier • T 032 941 48 16





2610 Saint-Imier, tél. 032 941 23 43, www.jobinoptique.ch

## Actif contre la myopie! Préserver la vision avec Myopia Expert

Il est possible d'agir activement contre la progression de la myopie. A l'ère numérique, c'est tout particulièrement **les enfants et les adolescents** qui deviennent, de plus en plus tôt et plus fortement, myopes. Les risques de forte myopie et de dommages oculaires conséquents augmentent. Cependant, ceux qui prennent activement des mesures à un stade précoce peuvent les limiter.

Protégez-vous et protégez vos enfants des risques de la myopie, pour la santé de vos yeux. Le système **Myopia Expert** vous offre tout ce dont vous avez besoin dans un programme complet: conseils et assistance, prévention et tests de dépistage, évaluation

des risques, changement comportemental et **lentilles de contact spéciales sur mesure.**

Profitez de cette opportunité pour préserver plus longtemps la vision et la santé de vos yeux.

En tant qu'expert certifié, **Jobin Optique** à Saint-Imier vous aide volontiers, avec le système Myopia Expert, à ralentir et à limiter la progression de la myopie, en particulier chez les enfants et les adolescents. Prenez rendez-vous et lors de votre visite, nous vous expliquerons volontiers comment préserver une vision de qualité avec Myopia Expert:



Maîtriser  
votre  
myopie

grâce à un dépistage actif, des lentilles de contact suisses spéciales de précision et sur mesure.

Intéressé? Merci de prendre rendez-vous au 032 941 23 43 ou sur www.jobinoptique.ch

www.revedenfant.ch

**Rêve d'enfant**  
et tes rêves deviennent réalité...

Lun : 14h - 18h30  
Mar-Ven : 9h-12h/14h-18h30  
Sam : 9h-16h

rue Francillon 16 - 2610 St-Imier - 032 534 61 04

**Diatel**  
Besoin de conseils ou d'aide pour les offres ou produits UPC? Passez simplement nous voir!

Distribution Radio, TV, Internet, Téléphone  
2610 St-Imier 032 941 41 42 www.diatel.ch

RUE AGASSIZ 2 • 2610 ST-IMIER • TÉL. 032 941 33 23

Faites plaisir à vos proches: offrez-leur un bon cadeau!

## Pour mieux choisir votre nouveau salon, venez l'essayer chez Rochat Intérieur

Vous aurez le choix entre canapé droit, canapé d'angle, canapé-lit et fauteuils.

Canapé d'angle Delta, velours côtelé bleu canard très confortable. Pièce unique! (Voir annonce ci-contre)

Canapé-lit tissus gris chiné (Voir annonce ci-contre)

**Rochat INTERIEUR**  
La meilleure adresse pour votre décoration

décoration | mobilier | literie | rideaux | stores  
linge de maison | revêtements de sol

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier  
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

## Rochat INTERIEUR

La meilleure adresse pour votre décoration

**Canapé d'angle Delta**, velours côtelé bleu canard très confortable (Pièce unique!) **Fr. 1390.-**

**Canapé-lit** tissus gris chiné **Fr. 894.-**

Rochat Intérieur Sàrl | Francillon 17 | Saint-Imier  
Tél. 032 941 22 42 | Fax. 032 940 71 83 | info@rochatinterieur.ch

**Madeleine Traiteur**  
Boucherie & Service Traiteur

A votre disposition 7 jours sur 7  
Grand-Rue 29 - 2608 Courtelary - Tél. + Fax 032 944 14 76  
www.madeleine-traiteur.ch

**atelier du corps**

CHRISTIANE KERNEN MéLANIE KERNEN  
Thérapeute corporelle Soins thérapeutiques  
Mieux-être et Santé Massage classique  
www.christianekernen.ch Réflexologie plantaire  
079 481 94 03 079 347 86 50

Francillon 34  
2610 St-Imier

**UN OPTICIEN PLUS PROCHE,** aussi pour les petites bouilles!

**Monture + verres:**  
CHF **198.-**

Monture Style, verres organiques durcis super anti-reflets. Gamme stock.

**JOBIN OPTIQUE**  
visiblement plus proche

Francillon 28 • 2610 Saint-Imier  
www.jobinoptique.ch • 032 941 23 43



## COMMUNE DE SAINT-IMIER AVIS OFFICIELS



## Fermeture de la rue Agassiz durant plusieurs semaines

La viabilisation de la parcelle située au nord de l'École de musique du Jura bernois conduira à la fermeture de la rue Agassiz dès le lundi 20 août.

A partir de cette date, plusieurs conduites seront prolongées depuis la Rue du Collège vers le passage entre les bâtiments N° 7 et 11, puis en amont où deux nouveaux

immeubles sont en construction. Ces travaux permettront la viabilisation de ce secteur. Ils se poursuivront jusqu'à la rue Paul-Charmillot.

Pour les automobilistes, ce chantier aura pour conséquence la fermeture de la Rue Agassiz entre les bâtisses 8 et 12 (carrefour de la rue du Collège) pour trois à quatre

semaines. Une signalisation spéciale sera mise en place, la rue allant être à double sens à l'est et à l'ouest du chantier.

Le Conseil municipal rappelle l'importance de respecter les règles de circulation routière en tout temps et en particulier lors des travaux. Il remercie également les riverains et les automobilistes de leur patience. | *cm*

## Raccordement de la nouvelle conduite de gaz haute pression



Débutés au mois de juin dernier, les travaux pour le renouvellement de la conduite d'eaux usées permettant de collecter les eaux entre l'ouest de la Rue de la Clef et la rue des Noyes sont terminés. Les eaux claires présentes dans ce secteur sont également captées via un nouveau collecteur et amenées à la Suze.

Les prochaines semaines verront le raccordement de la nouvelle conduite de gaz haute pression (en jaune sur la photo) au réseau de distribution. Ces derniers travaux doivent être réalisés sous pression, afin de garantir l'alimentation permanente du réseau. Ils dureront environ deux semaines. | *cm*

### Nonagénaire

Le 9 août dernier, le conseiller municipal Marcel Gilomen et Yanick Courvoisier, chef du Service administration générale et police, se sont rendus à la Rue Baptiste-Savoie 36 pour célébrer le 90<sup>e</sup> anniversaire de Johanna Wittwer. Les représentants des autorités imériennes ont eu le plaisir de lui remettre la traditionnelle attention destinée aux nonagénaires. | *cm*

## Espace Noir manque de bénévoles et de moyens

Depuis quelques temps, Espace Noir subit une baisse significative du chiffre d'affaire, notamment à la Taverne qui est censée être le poumon financier de notre centre.

D'autre part, au cours des années, nous avons accumulé un retard important de loyers envers la Coopérative « Imagine » risquant ainsi de nuire à sa santé financière. Il est urgent de rembourser cette dette car la survie d'Espace Noir dépend de celle d'« Imagine », propriétaire de l'immeuble.

### L'offre culturelle ne fait pas

Pourtant, malgré une diminution du nombre de bénévoles, nous avons eu une offre culturelle très riche en 2017 saluée

par celles et ceux qui suivent notre programmation.

2018 a également commencé sur les chapeaux de roues et s'annonce tout aussi féconde.

Nous tenons à remercier chaleureusement les membres de l'ACEN (Association Culture à Espace Noir) qui nous aident à tenir depuis des années.

### Appel financier

Afin de se donner un ballon d'oxygène qui nous permettra de remonter la pente, nous organisons un appel financier aux personnes et aux associations qui estiment qu'Espace Noir est un lieu important pour la région, la scène culturelle, les mouvements sociaux et la galaxie alternative. Il va de soi que cette campagne

ne s'adresse pas en priorité à celles et ceux qui nous soutiennent déjà, bien qu'il ne soit pas interdit de faire un petit effort supplémentaire, si vous en avez l'envie et les moyens. Tous les dons sont les bienvenus. Les petits ruisseaux font les grandes rivières.

### Prestations réduites

Le manque de bénévoles nous a contraint à réduire certaines prestations, comme par exemple la librairie. Nous craignons que, si cet état de fait se perpétue, nous soyons obligés de restreindre l'offre dans d'autres secteurs, car la charge est de plus en plus lourde pour celles et ceux qui restent. C'est pourquoi nous lançons également un appel au bénévolat. (Pas sérieux s'abstenir). | *le collectif d'Espace Noir*

info@espacenoir.ch  
www.espacenoir.ch

Réclame

**FCR Carrosserie MONT-SOLEIL SARL**  
Eric Pierre  
Carrosserie - Peinture  
Réparation toutes marques voiture de remplacement  
Pare-brise

2610 Saint-Imier  
Tél 032 941 49 41  
Natal 079 549 65 75  
E-mail: pierre.e@bluwin.ch

Laurent Sigrist à la contrebasse.

Vendredi 17 août, 18h30  
Au chapeau



## Jakino, chanteur antidépresseur

Apéro musical à la taverne

Auteur-compositeur-interprète, le franc-comtois Jakino traîne sa guitare et sa gouaille depuis plus de trente ans sur les scènes francophones et débite des chansons à son image : attachantes, décalées, polissonnes et humoristiques. Elles alimentent un répertoire original et varié, traversé par les influences de Vian, La pointe, Gainsbourg, Brassens ou autre Sanseverino. Il sera accompagné pour l'occasion de son talentueux complice

## ÉCOLE SECONDAIRE DE SAINT-IMIER

### Remerciements

Le corps enseignant de l'école secondaire adresse ses vifs remerciements à ses nouveaux retraités, Jocelyne Veuve-Biland, Claude Herren et Serge Widmer, directeur sortant (photo) et leur souhaite une retraite radieuse.



## ÉCOLES SAINT-IMIER

### Rentrée des classes

La rentrée des classes aura lieu lundi 20 août. Les élèves sont attendus selon l'horaire suivant:

**Ecole enfantine:** 8h45

**Ecole primaire:** 8h15

**Ecole secondaire:**

8h15 pour les élèves de 9<sup>e</sup>

9h15 pour les élèves de 10<sup>e</sup> et 11<sup>e</sup>

Matinée consacrée à l'organisation jusqu'à 11h40. Après-midi selon horaire distribué. Bonne reprise!

## PLR SAINT-IMIER

### Gisèle Tharin entre au Conseil de ville

Cornelio Fontana a démissionné du Conseil de ville pour le 31 juillet 2018. Il aura, en deux étapes, accompli plus de 20 ans au Conseil général, puis au Conseil de ville. Il a été notamment très actif dans le domaine de l'urbanisme, de la mobilité et de la sécurité. Ses interventions constructives, pointues et bien documentées au sein du législatif manqueront.

Pour lui succéder pour la fin de la législature le PLR a le plaisir de présenter une jeune femme, Gisèle Tharin, cheffe de service à l'état de Berne. | *PLR Saint-Imier*



Gisèle Tharin

## CLUB DES AÎNÉS SONVILIER

### Le long des chemins du Jura

Pour sa prochaine manifestation, le club invite les intéressés à une projection des photographies de François Mercier, du Locle, sur le thème *Le long des chemins du Jura*. Bienvenue à toutes et à tous de Sonvilier et d'ailleurs, jeunes et moins jeunes. | *le comité des aînés*

Mardi 21 août, 14h  
Salle de paroisse, Sonvilier

## COMMUNE DE LA FERRIÈRE AVIS OFFICIELS



## Avis à la population

Suite à notre courrier de juillet dernier, nous rappelons aux citoyens et aux entreprises concernés par la nouvelle dénomination des rues entrée en vigueur le 16 août dernier, qu'ils doivent procéder eux-mêmes au changement d'adresse auprès des instances privées telles que:

assurance maladie, RC, mobilité, etc.

Nous prions également les détenteurs de véhicules de faire le nécessaire auprès de l'Office de la circulation routière et de la navigation, rue du Quai 20, 2710 Tavannes, pour le renouvellement de leur permis de circulation. | *le Conseil communal*

## Statistiques

Statistiques qui proviennent du radar pédagogique installé en zone 30 du 31 juillet au 8 août 2018

Classes de vitesse		V dans km/h											
Temps	Σ	10	20	30	40	50	60	70	80	90	100	110	>110
00:00-06:00	22	0	4	12	6	0	0	0	0	0	0	0	0
06:00-09:00	112	0	26	68	18	0	0	0	0	0	0	0	0
15:00-19:00	132	0	20	66	41	5	0	0	0	0	0	0	0
06:00-22:00	556	0	135	306	104	11	0	0	0	0	0	0	0
00:00-24:00	591	0	141	325	114	11	0	0	0	0	0	0	0

Chiffres de vitesse		V dans km/h					
Vmin	Vavg	Vmax	V15	V50	V85	Vexc %	
16	26	50	19	25	32	21.2	

Vin	Vout	Vred	Vred %
26	-	-	-

**Descriptions**

Vmin: vitesse minimale  
Vavg: vitesse moyenne  
Vmax: vitesse maximale  
V15: vitesse critique pour les premiers véhicules 15 %  
V50: vitesse critique pour les premiers véhicules 50 %  
V85: vitesse critique pour les premiers véhicules 85 %

Vexc %: excès de vitesse en %  
Vin: vitesse moyenne d'entrée  
Vout: vitesse moyenne de sortie  
Vred: réduction de vitesse moyenne entre la vitesse d'entrée et la vitesse de sortie

## COMMUNE DE RENAN AVIS OFFICIELS



## Restrictions d'eau

Au vu des conditions atmosphériques et du faible niveau des nappes phréatiques, le Conseil municipal de Renan a décidé, selon l'article 9 du règlement concernant l'alimentation en eau, d'émettre des restrictions quant à l'utilisation de l'eau potable. De ce fait, la population de Renan est priée de bien vouloir se conformer aux mesures suivantes:

### Dès ce jour, il est interdit:

- d'arroser les gazons, pelouses et jardins
  - de remplir les piscines, étangs
  - de laver les véhicules, terrasses
  - de consommer de l'eau excessivement
- Ces interdictions ne sont pas

applicables aux entreprises devant obligatoirement utiliser de l'eau pour la bonne marche de leurs activités professionnelles. Nous les remercions malgré tout attentives à une utilisation avec parcimonie.

Ces mesures sont applicables avec effet immédiat. Un avis de levée de ces interdictions sera publié et apposé au panneau d'affichage de la commune dès que le niveau des sources le permettra. En cas d'infractions relatives aux mesures précitées, le Conseil municipal peut, selon l'article 41 du règlement susmentionné, amender les personnes.

Nous vous remercions de votre compréhension et comptons sur votre collaboration. | *les Autorités municipales*

## SAINT-IMIER

## Théâtre à tout âge

Les cours de théâtre organisés par le CCL et Utopik Family reprennent la semaine prochaine, lundi pour les adolescents, mardi pour les adultes et les enfants, cette session automnale s'achevant en décembre.

Lorsqu'on monte sur une scène de théâtre, on doit savoir donner et recevoir, dialoguer, se retenir, être entraînant, créateur, observer, regarder et se savoir regardé, faire semblant pour de vrai, tout en étant authentique avant tout. A première vue cela peut sembler astreignant d'intégrer autant d'aspects dans un seul corps et un seul esprit!

Et pourtant, chacun à son rythme, avec Utopik Family

les participants découvrent les techniques permettant de se révéler sur une scène, d'y trouver le plaisir et de goûter avec sincérité au jeu d'acteur.

«La vie est une scène de théâtre. Le monde entier est un théâtre où tous – les hommes, les femmes – sont de simples acteurs. Ils y ont leurs entrées, leurs sorties, et chacun joue bon nombre de rôles dans sa vie.» (William Shakespeare, dans *Comme il vous plaira*)

**Rens. et inscr. : 032 941 44 30**  
**Ados (300 fr.) : 14 lundis du 20 août au 10 décembre**  
**Adultes (350 fr./310 fr. étudiants), préados et enfants (250 fr.) : 14 mardis du 21 août au 11 décembre**



Instantané d'un précédent cours



## Wo sind die Romands ?, un débat ApériCIP très actuel

Sous le titre *Wo sind die Romands ?*, le prochain débat ApériCIP aura pour thème la place des romands dans le canton de Berne. Avec le départ de Moutier, les franco-phones et les alémaniques du canton sont inmanquablement appelés à redéfinir leur relation. On a pu le constater avec des débats au Grand Conseil ce printemps.

En tant que romands, sommes-nous connus dans la partie alémanique hors de la question de la territorialité? Quel regard les habitants de l'Ancien Canton portent-ils sur notre région? Le débat du jeudi 30 août prochain, organisé conjointement par la Chambre d'économie publique, le CIP (Centre interrégional de perfectionnement) et Telebielingue, entend donner, sinon des réponses, du moins des pistes à ces questions.

### Invisibles, vraiment ?

Les romands du canton de Berne sont-ils invisibles pour

les non-romands comme le suggère ce titre provocateur? A force de faire parler de lui dans la question jurassienne et la votation de Moutier, le Jura bernois n'a-t-il pas fait perdre de vue aux autres régions que la francophonie n'est pas qu'une question politique et territoriale, mais comporte aussi bien des dimensions culturelles et économiques essentielles? Si tel est le cas, comment corriger cette image? La situation est-elle identique à Bienne et dans le Jura bernois? *Francophones bernois, unissez-vous!* est-il un slogan porteur ou un miroir aux alouettes?

C'est à ces vastes questions que les cinq débattaires tenteront de répondre avec des angles de vision complémentaires.

### Politique, économie, culture...

S'exprimeront Anne-Caroline Graber, députée au Grand Conseil bernois, Patrick Linder,

directeur de la Chambre d'économie du Jura bernois, Christophe Gagnebin, président de la commission culture du Conseil du Jura bernois, David Gaffino, vice-chancelier du canton de Berne, et Bernhard Rentsch, directeur des publications du groupe Gassmann à Bienne.

Le débat sera animé par Thomas Loosli, journaliste à Telebielingue.

Un riche apéritif clôturera le débat. Durant celui-ci, le public pourra continuer la discussion avec les intervenants et les personnes présentes.

Comme toujours aux ApériCIP, l'entrée est libre, avec ou sans invitation, mais les organisateurs sauraient gré, à tous les intéressés, de s'annoncer à l'adresse [apericip@cip-tramelan.ch](mailto:apericip@cip-tramelan.ch). Ceci pour d'évidentes questions d'organisation pratique.

**Jeudi 30 août, 11 h 30-13 h**  
**CIP, Tramelan**

Inscr.: [apericip@cip-tramelan.ch](mailto:apericip@cip-tramelan.ch)

COMMUNE DE TRAMELAN AVIS OFFICIELS



## Route cantonale aux Reussilles

La population invitée le 22 août

En collaboration avec la Municipalité, l'Office cantonal des Ponts et Chaussées invite la population de Tramelan à une séance d'information qui aura lieu le mercredi 22 août à 19 h au CIP (Auditorium). Cette rencontre est destinée à présenter le projet de réaménagement de la route cantonale, aux Reussilles, sortie Nord (direction Les Genevez /JU). Il est prévu d'y construire un trottoir et

une porte d'entrée/sortie de la localité. La démarche fait suite au dépôt d'une pétition signée par 15 riverains et autres utilisateurs du tronçon demandant l'aménagement pour les piétons d'un trottoir et l'installation d'un obstacle de ralentissement. Le dossier de mise à l'enquête peut être consulté aux Services techniques de Tramelan, Promenade 23 (032 486 99 50, [stt@tramelan.ch](mailto:stt@tramelan.ch)). | *le chancelier*

## Rue en travaux !

Les travaux de réfection de la rue du Crêt-Georges débuteront le lundi 13 août 2018 pour une durée d'environ 3 mois. Pendant cette période, le tronçon de la première étape entre les carrefours avec la rue des Dolaises et le che-

min des Combes sera totalement fermé à la circulation. Les usagers sont priés de se conformer à la signalisation mise en place et aux instructions du personnel de chantier. Merci pour votre compréhension. | *le chancelier*

## CABINET MÉDICAL DES LOVIÈRES

### Une vacance imprévue

Comme la presse régionale en a fait état, un nouveau Centre médical s'est ouvert récemment à Tavannes. C'est pourquoi, l'Hôpital de Saint-Imier qui avait « placé » à notre cabinet des Lovières deux gynécologues présents chacun une demi-journée par semaine, a décidé de les retirer au profit du Médicentre de Tavannes.

En conséquence, avec l'appui du Conseil municipal, la Fondation pro-Médicale a pu engager une entreprise spécialisée pour tenter de pallier au plus vite à cette vacance imprévue. Les tractations vont bon train et le Conseil de la Fondation aura probablement d'ici peu la satisfaction d'annoncer l'engagement de nouveaux médecins compétents.

Il va de soi qu'il tiendra la population au courant dès que possible du résultat de ses recherches.

## EN SALLES

### AU CINÉMATOGAPHE À TRAMELAN

#### MY LADY – CHILDREN ACT

VENREDI 17 AOÛT, 18 H  
DIMANCHE 19 AOÛT, 20 H 30  
MARDI 21 AOÛT, 20 H 30

de Richard Eyre, avec Emma Thomson, Stanley Tucci. Faut-il obliger un adolescent à recevoir la transfusion qui pourrait le sauver? Fiona Maye, juge de la Haute cour, décide de lui rendre visite, avant de trancher. Leur rencontre bouleversera le cours des choses. En français. 8 ans (sugg. 12). Durée 1 h 45.

#### PAPILLON

VENREDI 17 AOÛT, 20 H 30  
SAMEDI 18 AOÛT, 21 H  
DIMANCHE 19 AOÛT, 17 H

de Michael Noer, avec Rami Malek, Charlie Hunnman, Eve Hewson. Paris 1930, Henri Charrière dit « Papillon », est condamné à la prison à vie pour un meurtre qu'il n'a pas commis. Il est envoyé au bagne de Cayenne, en Guyane, où il y fera la connaissance de Louis Dega, un célèbre faussaire. Déterminé à s'évader par tous les moyens, Papillon fera équipe avec Louis, pour trouver le moyen de s'échapper de cet enfer. En français. 12 ans. Durée 2 h 13.

#### L'ESPION QUI M'A LARGUÉE

SAMEDI 18 AOÛT, 18 H  
LUNDI 20 AOÛT, 20 H 30

de Susanna Fogel, avec Mila Kunis, Kate McKinnon, Justin Theroux. Audrey et Morgan, deux trentenaires vivant à Los Angeles se retrouvent embarquées malgré elles dans une conspiration internationale lorsque l'ex-petit ami d'Audrey débarque à son appartement poursuivi par une équipe d'assassins. Les deux jeunes femmes sont contraintes d'échapper à leurs poursuivants à travers toute l'Europe, tout en tentant de sauver le monde avec l'aide d'un agent au charme "so british". En français. 14 ans (sugg. 16). Durée 1 h 57.

#### LES VIEUX FOURNEAUX

MERCREDI 22 AOÛT, 18 H  
JEUDI 23 AOÛT, 20 H

de Christophe Duthuron, avec Pierre Richard, Eddy Mitchell, Roland Giraud, Pierrot, Mimile et Antoine, trois amis d'enfance de 70 balais, ont bien compris que vieillir était le seul moyen connu de ne pas mourir et ils sont bien déterminés à le faire avec style! Leurs retrouvailles à l'occasion des obsèques de Lucette, la femme d'Antoine, sont de courte durée... En français. 8 ans (sugg. 14). Durée 1 h 29.

#### ALPHA

MERCREDI 22 AOÛT, 20 H

d'Albert Hughes, avec Kodi Smit-McPhee, Léonor Varela, Natassia Malthe. En Europe, il y a 20 000 ans, durant l'ère Paléolithique supérieure, un jeune homme part braver une nature dangereuse et inhospitalière afin de retrouver le chemin de sa tribu. En français. Durée 1 h 36.

### AU ROYAL À TAVANNES

#### MISSION IMPOSSIBLE: FALLOUT

JEUDI 23 AOÛT, 20 H

de Christopher McQuarrie, avec Tom Cruise, Henry Cavill, Rebecca Ferguson. Les meilleures intentions finissent souvent par se retourner contre vous... Dans Mission: impossible: fallout, Ethan Hunt accompagné de son équipe de l'IMF – Impossible Mission Force et de quelques fidèles alliées sont lancés dans une course contre la montre, suite au terrible échec d'une mission. En français. 12 ans (sugg. 14). Durée 2 h 28.

Nous produisons tous genres d'imprimés.

imprimerie  
bechtel sa

Bellevue 4, 2608 Courtelary  
032 944 18 18, [info@bechtel-imprimerie.ch](mailto:info@bechtel-imprimerie.ch)  
[www.bechtel-imprimerie.ch](http://www.bechtel-imprimerie.ch)



LES VIEUX FOURNEAUX



**TERRE DES HOMMES BIENNE – JURA BERNOIS****Naître et grandir dans la dignité partout dans le monde !**

La 28<sup>e</sup> marche de l'espoir de l'organisation d'aide à l'enfance Terre des hommes aura lieu le dimanche 9 septembre à Bienne. Une occasion pour chacun et chacune de se mobiliser pour offrir aux futures mamans vivant dans la précarité un accès aux soins de base et ainsi d'accoucher dans des conditions dignes.

**Qu'est-ce que la Marche de l'Espoir ?**

Une grande manifestation de la solidarité devenue une vraie fête populaire et familiale. Stands de nourriture et de boissons, spectacles, jeux et animation seront au programme le 9 septembre pour le plaisir de toutes et de tous.

Sont au programme le dimanche 9 septembre: la traditionnelle marche parrainée qui se déroulera entre 10h et 15h30 et une course à pied (le départ des 5 km et 10 km sera donné à 14h) Enfants de tous âges et adultes sont les bienvenus.

Le principe de la marche parrainée reste le même, simple et efficace: avant et/ou après la course, les enfants, adolescents ou adultes proposent à des marraines ou des parrains de les soutenir en leur donnant un montant de leur choix par kilomètre effectué (somme forfaitaire aussi bienvenue). Les participants à la course s'acquitteront d'un don de participation de 25 francs.

**Pourquoi marcher ?**

Parce que l'urgence d'un accompagnement et d'un accès aux soins garantissant un accouchement digne aux jeunes mamans qui vivent dans la précarité l'exige. La santé de l'enfant comme celle de sa mère sont les plus à risque entre le début de la grossesse et la deuxième année de l'enfant. C'est aussi durant cette période cruciale que les projets de santé peuvent influencer le développement de l'enfant avec la plus grande efficacité, même avec des moyens limités. Au moment où famine et pauvreté menacent des centaines de mil-



Organisatrices et organisateurs 2018

liers d'enfants, l'engagement de notre population est non seulement indispensable, mais aussi un signe d'espoir très fort. Terre des hommes fait de la santé mère enfant un des piliers de son action dans le monde. Le monde a besoin de notre solidarité.

La totalité de l'argent récolté sera versé à Terre des hommes Lausanne. Nous remercions donc très sincèrement la population de la région de son soutien et de sa générosité dont les enfants ont un besoin urgent. Le slogan du jour: naître et grandir dans la dignité partout dans le monde!

**Inscriptions**

Des bulletins d'inscription seront envoyés à toutes les écoles de la région. Pour la marche sponsorisée et pour la course, on peut aussi s'inscrire par mail: [tdh.biel-bienne@bluewin.ch](mailto:tdh.biel-bienne@bluewin.ch) ou sur place dimanche matin. Un formulaire



Participants à la marche et à la course 2018

en ligne est aussi disponible: [bit.do/tdh2018](http://bit.do/tdh2018).

**Information**  
[www.facebook.com/tdhbienna](http://www.facebook.com/tdhbienna)  
[www.tdh.ch](http://www.tdh.ch)  
Compte postal 25-5040-9  
Patrick Stöckmann, 079 334 11 27

**JURA BERNOIS TOURISME****Visites guidées organisées: la saison n'est pas encore terminée**

Le week-end du 19 août verra la poursuite de la saison des visites guidées organisées par Jura bernois Tourisme à Bellelay

Jura bernois Tourisme propose aux habitants, visiteurs, hôtes et à toute personne intéressée des visites guidées à dates fixes.

**L'Abbatiale de Bellelay**

La prochaine visite guidée de l'Abbatiale de Bellelay se déroule le dimanche 19 août à 11h.

Celle-ci dure 1h30. Le rendez-vous est fixé à 11h sur le parking de la Maison de la Tête de Moine. Il n'est pas nécessaire de s'y inscrire au préalable et elle aura lieu par tous les temps. Ces visites sont payantes.

Venez découvrir l'Abbatiale de Bellelay, lieu culturel chargé d'histoire au cœur du massif jurassien! Ce bâtiment baroque, ancienne abbaye des Prémon-

**Visites à dates fixes****Programme à Bellelay**

Dimanche 19 août de 11h à 12h30  
Samedi 22 septembre de 13h30 à 15h  
Dimanche 14 octobre de 11h à 12h30

**Visites pour les groupes**

Il est toujours possible d'organiser une visite sur demande pour les groupes. Renseignements: Jura bernois Tourisme Moutier, 032 494 53 43 ou [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch).

trés, classé monument historique et restauré au cours des années 1957 à 1960, est un haut lieu de rencontres culturelles et artistiques et abrite de nombreuses expositions. D'autres dates sont aussi prévues au cours de l'année, à Bellelay, une fois par mois jusqu'en octobre. Sept visites de la cité médié-

vale de La Neuveville sont agendées entre mai et septembre. De belles occasions de découvrir ou redécouvrir ces lieux.

Jura bernois Tourisme se tient à disposition pour tous renseignements complémentaires au 032 494 53 43, par courriel à [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch) ou sur le site: [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch).

**LES NOUVELLES DU PARC****Les Bal(l)ades sont de retour**

Cinq rendez-vous dans le Parc Chasseral

Pour la huitième année consécutive, du 18 août au 2 septembre, le Parc Chasseral et le Festival Les Jardins Musicaux partent en Bal(l)ades... Cinq événements conjugués visites guidées et concerts, levant le voile sur des lieux souvent méconnus et pourtant emblématiques de la diversité de nos régions.

Pour cette édition 2018, Bal(l)ades... sera présent à Rondchâtel, Bienne, Diesse, Sonceboz-Sombeval et aux Bugnennets-Savagnières. A noter qu'une sixième Bal(l)ade aura lieu dans le Parc du Doubs, au Noirmont, le dimanche 26 août.

Les places se remplissent rapidement mais il en reste encore quelques-unes pour la majorité des Bal(l)ades (et pour tous les concerts).

Au plaisir de vous rencontrer sur les lieux de ces six Bal(l)ades! Avec le soutien de Greenwatt, partenaire des Bal(l)ades. | *L'équipe du Parc*

**La Nuit transfigurée**

Découverte: visite guidée autour de la fabrique de pâte de bois qui a livré la matière première aux industries de papier du canton de Soleure jusqu'en 2002.

Concert: deux œuvres majeures et passionnées de Schenker et Britten jouées au cœur de ce bâtiment hors du commun.

**Samedi 18 août, Rondchâtel**  
**Coup d'envoi de Bal(l)ades...**

**Brahms aux sports d'hiver**

Découverte: la station de ski où Didier Cuche a effectué ses débuts est bien connue dans l'Arc jurassien. Mais quels sont les enjeux climatiques et environnementaux pour une telle station de moyenne altitude et quelles sont les pistes futures, dans tous les sens du terme?

Concert (Métairie des Plânes): deux œuvres puissantes de Schostakovitch et Brahms par le Beethoven Trio Bonn, un ensemble qui séduit les mélomanes les plus exigeants.

**Samedi 25 août**  
**Les Bugnennets-Savagnières**

**Steamboat Bill Jr.**

Découverte: Mobicat, le catamaran solaire de la Société de navigation du Lac de Bienne. Depuis 12 ans, il offre aux passagers de nouvelles perspectives dans le domaine de la navigation fluviale.

Concert: le film Steamboat Bill Jr. de Buster Keaton (Cadet d'eau douce) sera projeté au Cinéma Rex et accompagné en direct par L'Orchestre des Jardins Musicaux, dirigé par Valentin Reymond.

**Mardi 28 août, port de Bienne**

**Mazurkas**

Concert: l'imagination sans limites de Chopin dans ses Nocturnes, Mazurkas et Polonaises sera servie par la pianiste Sylviane Deferne.

Découverte: quatre biologistes emmènent les participants à la découverte des plantes régionales et de leurs parfums.

**Samedi 1<sup>er</sup> septembre**  
**Métairie de Nidau**  
**Sonceboz-Sombeval**

**Entre vous filles**

Concert: la Sestina présente, a cappella, un programme varié d'un auteur majeur de la Renaissance, Roland de Lassus, composé de chansons et de La Messe Entre vous filles.

Découverte: stridulations, bourdonnements et autres grésillements... écoutez la musique des insectes de chez nous. Un univers sonore passionnant; une découverte pour grands et petits, en compagnie d'un expert en la matière.

**Dimanche 2 septembre**  
**Eglise de Diesse**

**Informations et billetterie**

Le prix d'entrée au concert comprend l'accès à la partie découverte. L'inscription à la découverte est obligatoire et doit se faire à l'achat du billet. Les places étant limitées, il est vivement conseillé de réserver ses billets.

[www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch)  
032 889 36 05

**AGENDA****EXPOSITIONS**

- Saint-Imier, La Roseraie, photos de Jérémie Perret, quotidiennement 9h-19h
- Saint-Imier, jardins de La Roseraie, quotidiennement, *Repos sur l'herbe*
- Mont-Soleil, exposition de photographies en plein air, jusqu'au 26 août
- Péry, centre communal, du 17 au 26 août, vernissage aujourd'hui à 20h, finissage le 26 août à 18h, horaire: lu-ve 19h30-21h30, sa 15h-18h, di 10h-12h et 15h-18h

**VENDREDI 17 AOÛT**

- Saint-Imier, Taverne d'Espace Noir, Jakino, au chapeau, 18h30

**SAMEDI 18 AOÛT**

- Rondchâtel, Les Bal(l)ades, La Nuit transfigurée, infos et billetterie: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch), 032 889 36 05

**DIMANCHE 19 AOÛT**

- Cormoret, Les Bains, 11h, filets de perche. Société des pêcheurs de Saint-Imier et environs
- Cormoret, préau de l'école, 9h-18h, vide-grenier, CORMOATLAS. Inscription jusqu'au 12 août, Philippe Gafner, 032 944 13 19, [ph.gafner@bluewin.ch](mailto:ph.gafner@bluewin.ch)
- Bellelay, visite guidée de L'Abbatiale de 11h à 12h30, renseignements: 032 494 53 43, [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch), [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch)

**MARDI 21 AOÛT**

- Sonvilier, Salle de paroisse, 14h, projection des photographies de François Mercier *Le Long des chemins du Jura*

**VENDREDI 24 AOÛT**

- Courtelary en fête, soirée rock régional avec 41 seconds to California, Air Minder et DJ Arthur, disco sans alcool de 20h30 à 23h

**SAMEDI 25 AOÛT**

- Corgémont, Magasins du Monde, repas dès 11 heures, 12 fr. / 8 fr.
- Courtelary en fête, soirée musique du monde avec Miss Samba, Boo-loo Experience et DJ Tayfun, contes musicaux pour enfants l'après-midi, bal populaire dans le pré le soir, marché des artisans de 10h à 17h, troc des enfants de 10h à 13h
- Les Bugnennets-Savagnières, Les Bal(l)ades, Brahms aux sports d'hiver, infos et billetterie: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch), 032 889 36 05
- La Combe - Les Pré-La-Patte, Marche des Nordic'N et saucisse, rendez-vous à 9h au Centre communal, sur inscription

**MARDI 28 AOÛT**

- Port de Bienne, Les Bal(l)ades, Steamboat Bill Jr., infos et billetterie: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch), 032 889 36 05

**JEUDI 30 AOÛT**

- CIP, Tramelan, 11h30-13h, *Wo sind die Romands?* un débat ApériCIP très actuel, inscription: [apericip@cip-tramelan.ch](mailto:apericip@cip-tramelan.ch)

**SAMEDI 1<sup>er</sup> SEPTEMBRE**

- Sonceboz-Sombeval, Métairie de Nidau, Les Bal(l)ades, Mazurkas, infos et billetterie: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch), 032 889 36 05

**DIMANCHE 2 SEPTEMBRE**

- Ancien stand de tir de Vauffelin, petit déjeuner en plein air & pique-nique canadien. Nul bar ailleurs
- Eglise de Diesse, Les Bal(l)ades, Entre vous filles infos et billetterie: [www.jardinsmusicaux.ch](http://www.jardinsmusicaux.ch), 032 889 36 05

**DIMANCHE 9 SEPTEMBRE**

- Bienne, entre 10h et 15h30, 28<sup>e</sup> marche de l'espoir de l'organisation d'aide à l'enfance Terre des hommes, don de participation de 25 francs, inscription: [tdh.biel-bienne@bluewin.ch](mailto:tdh.biel-bienne@bluewin.ch) ou sur place, formulaire en ligne: [bit.do/tdh2018](http://bit.do/tdh2018). Informations: [www.facebook.com/tdhbienna](http://www.facebook.com/tdhbienna), [www.tdh.ch](http://www.tdh.ch), Compte postal 25-5040-9, Patrick Stöckmann, 079 334 11 27

**MERCREDI 12 SEPTEMBRE**

- Courtelary, salle communale, 14h, conférence *Mieux vivre avec des douleurs*, gratuit, entrée libre, inscriptions jusqu'au 5 septembre

**SAMEDI 22 SEPTEMBRE**

- Bellelay, visite guidée de L'Abbatiale de 13h30 à 15h, renseignements: 032 494 53 43, [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch), [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch)

**DIMANCHE 14 OCTOBRE**

- Bellelay, visite guidée de L'Abbatiale de 11h à 12h30, renseignements: 032 494 53 43, [info@jurabernois.ch](mailto:info@jurabernois.ch), [www.jurabernois.ch](http://www.jurabernois.ch)



**FC PLAGNE**

**Tournoi à cinq**

Le comité du FC Plagne remercie toutes les personnes qui se sont dévouées en travaillant avant, pendant et après cette édition 2018, contribuant ainsi au bon déroulement et au succès de cette manifestation. Il remercie également toutes les équipes participantes pour leur engagement et leur fair-play lors de cette journée.

**Championnat 2018/2019**

La reprise du championnat est fixée à ce dimanche 19 août à 10h15 avec la rencontre FC Plagne – Zagreb. Au menu d'après-match, filet de féra frit, sauce tartare.

**Programme du 1<sup>er</sup> tour saison 2017/2018**

- Dimanche 19 août
- 10h15: Plagne – Zagreb
- Dimanche 26 août
- 14h: Safnern – Plagne
- Dimanche 2 septembre
- 10h15: Plagne – Madretsch
- Dimanche 9 septembre
- 14h: Boujean 34 – Plagne
- Dimanche 23 septembre
- 10h15: Plagne – Bosnjak
- Samedi 29 septembre
- 18h30: Besa Bienne – Plagne
- Dimanche 7 octobre
- 10h15: Plagne – Jedinstvo
- Dimanche 14 octobre
- 10h15: Plagne – Orpund
- Dimanche 21 octobre
- 10h: Utzenstorf – Plagne

**SOCIÉTÉ DE TIR PLAGNE**

**Nos félicitations**

Les tireurs de Plagne tiennent à féliciter Quentin Gobet pour sa brillante réussite des examens en vue de l'obtention d'un CFC d'horloger-rhabeilleur.

Les qualités de précision et de patience que requièrent une telle profession se marient fort bien avec celles que demande le tir.

Le tic-tac de l'horloge et la tactique du tir!

Tous nos vœux à Quentin pour la suite de sa carrière dans

cette belle profession de l'horlogerie. | *le comité*

**Tirs obligatoires**

La 2<sup>e</sup> séance de tirs obligatoires se déroulera mercredi 22 août au stand des Ecovots dès 18h15.

Merci aux tireurs astreints de ne pas oublier l'invitation reçue des autorités fédérales.

**Finale du championnat de groupes à Thoun**

Le groupe des FA 90 s'était qualifié pour cette finale cantonale 2018 au stand de Guntelsey à Thoun.

Un modeste résultat de 658 pts n'a pas permis de passer le premier tour. Individuellement, on relèvera les 135 pts de Patrick Gobet et Valentin Viloz ainsi que les 134 pts de Franco Viloz.

**FSG PÉRY**

**La gym reprend**

Les vacances touchant à leur fin, voici les horaires de reprise des cours de gymnastique: actives et dames: lundi 20 août de 20h à 21h45, jeunesse 1: vendredi 24 août de 17h30 à 19h, jeunesse 2: lundi 20 août de 18h à 19h30, parents-enfants: jeudi 30 août de 9h à 10h.

Les cours de gym sont ouverts à tout le monde et c'est

avec plaisir que nous vous accueillerons parmi nous! Nous nous réjouissons de vous revoir tous et toutes en pleine forme.

**Enfantine**

Nous sommes à la recherche d'une monitrice! Si vous êtes intéressé par ce poste, merci de prendre contact avec notre présidente au 078 601 49 10.

**FOOTBALL CLUB COURTELARY**

**Menaçant, mais pas dangereux**

Pour son premier match de coupe, le FCC recevait le FCTT à la Praye. Sous un soleil de plomb et une belle affluence, la troupe à Bréa a livré une partie correcte. Les visiteurs étaient mieux organisés et ont été plus dangereux tout au long du match. Nous savions bien que l'échelon en-dessus offrirait une autre résistance. Le FCTT fait partie des équipes qui joueront le haut du classement en championnat et Courtelary doit prendre ses matchs de coupe pour peaufiner les détails et mettre des schémas en place.

Le FCC n'a pas eu beaucoup d'actions dangereuses bien qu'il ait été dominant le dernier quart d'heure de la première mi-temps. En première mi-temps, Courtelary aurait pu voir son engagement être récompensé mais le coup-franc de Boillat s'est terminé sur la latte. Béguelin,

suite à un beau mouvement collectif, a aussi eu sa chance. En fin de deuxième mi-temps, une percée de Ludovic Pauli sur le côté gauche trouva Torreggiani à 18m, lequel a intelligemment remis en retrait pour Richard dont le tir aurait également pu finir au fond des buts.

Menaçant sans être forcément dangereux, le FCC s'incline logiquement à 0-2. Les buts Tavanno-Tramelot sont arrivés suites à deux erreurs de la défense des joueurs du Bas-Vallon et ont donc entraîné une victoire prévisible du TT. A noter les excellentes parties de Mühlheim dans les buts qui empêcha que le score ne soit encore plus conséquent, de Dylan Vuitel en récupérateur ainsi que de Ludovic Pauli sur le côté pour sa combativité.

Ce samedi, c'est le début du championnat avec la venue de

l'un des deux ogres de la ligue, le FC Moutier! Une partie qui s'annonce difficile sur le papier mais Courtelary fera tout son possible pour inverser la hiérarchie... surtout sur son terrain!

- Samedi 18 août
- JrE 11h: FCC – Moutier
- JrB 13h: FCC – Le Parc
- 1<sup>er</sup> 16h30: FCC – Moutier

La cantine sera ouverte dès 10h45

**FC SONVILIER**

**C'est reparti**

Ce sont les seniors qui fouleront en premier la pelouse du terrain du Stand en recevant le FC Court ce vendredi soir.

L'équipe de 4<sup>e</sup> ligue, inscrite sous le nom de Saint-Imier II, jouera cette saison à Sonvilier et débutera par un match de coupe neuchâteloise en accueillant le FC Val-de-Ruz I, équipe évoluant en 3<sup>e</sup> ligue.

- Vendredi 17 août
- Sen. 19h30: Sonvilier – Court

- Samedi 18 août
- 18h: Saint-Imier II – Val-de-Ruz

- Mercredi 22 août
- JB 20h: Team Erg. Sonvi. I – Le Locle (tour préliminaire de coupe NE)



Frédéric Mühlheim



**RAIFFEISEN ARENA 2018 – Un succès**

Six semaines après le sacre de la France, le moment est venu pour les responsables de la Raiffeisen Arena de tirer le bilan de l'opération. Seconde du genre après celle de 2014, l'édition 2018 a vu la fréquentation augmenter de quelque 50%. Le beau temps qui a régné durant cet été et le fait que la manifestation ait duré trois jours de plus ne sont pas étrangers à ce succès populaire.

Pour les amateurs de statistiques, on peut mentionner que les quelque 7500 personnes qui ont à un moment ou à un autre franchi le seuil de la tente ont, par exemple, consommé 6870 litres de bière et boissons sans alcool et 660 kg de frites.

Les organisateurs se plaisent aussi à relever qu'aucun problème d'ordre sécuritaire et aucune incivilité n'ont été enregistrés. L'ensemble des soirées s'est déroulé dans un esprit de fête et de convivialité.

Le bénéfice dégagé par cette édition permettra d'effectuer un versement complémentaire aux sociétés qui ont exploité l'une des 21 soirées. Ce montant sera plus élevé que celui versé en 2014.

L'équipe organisatrice tient ici à remercier toutes les personnes, institutions et entreprises qui ont permis la réussite de l'édition 2018 de la Raiffeisen Arena. En effet, sans nos nombreux sponsors et bénévoles, rien n'aurait été possible. Un grand merci aussi à la commune de Saint-Imier pour l'aide logistique obtenue des services techniques et du service des travaux publics. Dans ce dernier article, les organisateurs remercient également les trois donateurs que sont les maisons FCM Sàrl, Valgine S.A. et Jobin Optique. Si les visiteurs ont pu assister aux matchs du Mondial 2018 avec une qualité d'image et une sonorisation de la meilleure veine, cela provient de la grande implication du ceff INDUSTRIE. Un grand merci à cette école et à ses étudiants.

Y aura-t-il une troisième édition? Les organisateurs n'ont pas encore pris de décision à ce sujet. Le déroulement du Mondial 2022 au Qatar étant prévu en novembre et décembre, soit à une période de l'année où le déroulement d'une manifestation extérieure est problématique dans nos contrées, il ne sera de toute façon pas possible d'organiser un événement tel que celui de cette année.



Après l'effort, le réconfort



La Place du Marché retrouve ses couleurs d'origine

**RAIFFEISEN ARENA**

ceff CENTRE DE FORMATION PROFESSIONNELLE BERNE FRANCOPHONE

SERVICES TECHNIQUES SAINT-IMIER

RAIFFEISEN

SAINT-IMIER TERRE D'ÉNERGIES

MBR Architecture SA

Groupe Mutuel Assurances Versicherungen Assicurazioni Swiss Power Group



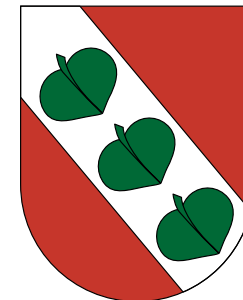
## Tarifs

Rédac.: 90 ct. le mm par colonne (65 mm) + TVA  
Annonces: 2 fr. 75 le mm par colonne (65 mm) + TVA  
Largeur max.: 4 colonnes (290 mm)

## Délais de remise des publications

Mardi 12h

# Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary

Partie intégrante de la *Feuille d'Avis du District de Courtelary*

## Corgémont



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérants:** Messieurs Philippe Baumann, Route Principale 56a, 2533 Evillard et Fabien Liechti, Aengistrasse 19, 4704 Niederbipp.

**Auteur du projet:** Bureau d'ingénieurs ATB SA, rue de La Promenade 22, 2720 Tramelan.  
**Emplacement:** parcelles N°s 75, 134, 229, 230, 967, 1083 et 1090, au lieu-dit: «rue des Fléoles», commune de Corgémont.

**Projet:** viabilisation d'une zone d'habitation comprenant une route de desserte, des collecteurs d'évacuation des eaux mélangées et des eaux claires, l'alimentation en eau potable, l'éclairage public, les conduites des services et la création d'un bassin de rétention.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zones:** H2 et route.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 septembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Corgémont. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 août 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

## Cormoret



### Avis de construction

**Requérants:** M. et M<sup>me</sup> Julien Py et Rachel Favaretto, Vieille-Route 18, 2612 Cormoret.

**Propriétaire foncier:** M. Gérard Py, Les Frasses 10, 2612 Cormoret.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Passage de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Projet:** construction d'une maison familiale en ossature bois.

**Emplacement:** parcelle N° 2, Route Principale, zone M 2.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** façades en bardage sapin couleur naturelle, construction portante en bois. Toit à deux pans 40° couvert de tuiles en terre-cuite de couleur naturelle.

**Evacuation des eaux:** raccordement à la canalisation communale et à la STEP.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement jusqu'au 10 septembre 2018 au secrétariat municipal où les oppositions faites par écrit et dûment motivées peuvent être adressées jusqu'à cette date inclusivement.

Cormoret, le 10 août 2018

Le Conseil municipal

## La Ferrière



III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF  
SERVICE POUR LE JURA BERNOIS  
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES  
DU CANTON DE BERNE

### Fermeture au trafic

Route cantonale N° 248.1; La Basse-Ferrière – Les Breuleux.  
Commune: La Ferrière.

En vertu de l'article 65 et 66 de la loi sur les routes du 4 juin 2008 (LR, BSG 732.11) et de l'article 43 de l'ordonnance sur les routes du 29 octobre 2008 (OR, BSG 732.111.1), la route mentionnée sera fermée au trafic comme précisé ci-après:

**Tronçon:** depuis le giratoire de la Basse-Ferrière jusqu'à la hauteur du restaurant de la Chaix d'Abel (accès restaurant non compris).

**Durée:** du mardi 28 août à 6h au samedi 1<sup>er</sup> septembre 2018 à 7h30.

**Exceptions:** aucune.

**Conduite de la circulation:** les signalisations réglementaires de chantier et de déviation seront mises en place.

Un itinéraire de déviation est prévu par La Ferrière – La Basse-Ferrière – Les Bois – Le Noirmont – Les Emibois – Les Breuleux (et vice versa).

**Restrictions:** le tronçon concerné sera interdit à tous les usagers de la route.

**Motif:** renouvellement du revêtement bitumineux.

La pose de revêtements routiers étant dépendante des conditions météorologiques, il est possible que les périodes de restrictions doivent être reportées ou modifiées à court terme. Le cas échéant, des communiqués diffusés par la radio renseigneront les usagers. Dans tous les cas, le début, respectivement la fin des restrictions, seront déterminés par la mise en place, respectivement l'enlèvement, de la signalisation routière temporaire.

Par avance, nous remercions la population et les usagers de leur compréhension pour ces perturbations du trafic inévitables. Nous les prions de bien vouloir se conformer strictement à la signalisation routière temporaire mise en place ainsi qu'aux indications du personnel du chantier, affecté à la sécurité du trafic.

Loveresse, le 10 août 2018

III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef  
Service pour le Jura bernois

## Orvin



### Avis de construction

**Requérant:** Swisscom AG, Aarbergstrasse 170a, 2501 Bienne.

**Auteur du projet:** Haldemann Planer AG, Bollstrasse 61, 3076 Worb.

**Propriétaires fonciers:** Commune bourgeoise d'Orvin (N° 1717) + Football Club Orvin (N° 2249).

**Projet:** tirage d'une conduite pour la fibre optique avec installation de chambres au lieu-dit «Jorat» sur les parcelles N°s 1717 et 2249, en zone agricole, ban d'Orvin.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Protection des eaux:** zone de protection des eaux souterraines S2 et S3.

**Dépôt public de la demande:** avec plans au secrétariat municipal d'Orvin, jusqu'au 10 septembre 2018 où les oppositions, les réserves de droit et les demandes de compensation de charges (art. 30 et 31 LC) doivent être adressées par écrit et dûment motivées durant le délai imparti.

Orvin, le 10 août 2018

Secrétariat municipal

## Romont



### Avis de construction

**Modification du permis de construire  
N° 18-2017 accordé le 13 mars 2018**

**Requérant:** Yohann Schenk, Ritterweg 8, 2502 Bienne.

**Auteur du projet:** idem requérant.

**Emplacement:** parcelle N° 1032, au lieu-dit: rue du Quart Derrière 13a, commune de Romont, Zone H2.

**Projet accordé:** construction d'un immeuble comprenant deux appartements superposés ainsi qu'un sous-sol contenant un local technique et un parking.

Modifications: augmentation de la hauteur de la porte du garage droite sur façade Nord, passant de 220 cm à 275 cm.

Réduction de la hauteur des fenêtres sur les façades est et ouest, passant de 180 cm à 120 cm.

**Dérogation:** art. 43 RC.

**Dimensions:** longueur: 19,9 m; largeur: 8 m; hauteur 8 m.

**Matériaux et toiture:** étayage et parois: béton et briques. Façades: béton porteur, couleur selon formule béton choisi.

Toit à 2 pans, incliné à 20° et 22°, tuiles de couleur grises.

Modifications: changement de la couleur et de l'aspect de la façade et du toit. Façades en lamelle de bois gris-blanc et tuiles en alu anthracite.

Dépôt public de la demande: la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du bureau communal de Romont jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, uniquement contre les modifications, faites par écrit et dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Romont. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Romont, le 10 août 2018

Le Conseil municipal

## Saint-Imier



### Permis de construire ordinaire

**Requérant(s) / Maître d'ouvrage:** Interterritorial AG, Postfach 523, 3025 Bern.

**Auteur du projet:** Matti Ragaz Hitz architekten, Schwarzenburgstrasse 200, 3097 Liebefeld.

**Adresse du projet:** BF 128, rue du Docteur Schwab 8, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction de balcons en façade sud.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de constructions:** M1 C4b.

**Dérogations:** –

**Zones / périmètres protégés:** périmètre de protection et de conservation du site bâti.

**Objet protégés:** –

**Dépôt public:** du 17 août au 17 septembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 10 août 2018

Le chef du service d'urbanisme:  
Nicolas Vuilleumier

### Permis de construire ordinaire

**Requérant(s) / Maître d'ouvrage:** Audrey Nyfeler et Maël Nyfeler, Av. de la Gare 43 j, 1957 Ardon.

**Auteur du projet:** MBR Architecture SA, Pas. de l'Esplanade 1, 2610 Saint-Imier.

**Adresse du projet:** BF 2114, rue des Chenevières 20, 2610 Saint-Imier.

**Description du projet:** construction d'une maison familiale avec garage intégré.

**Dimensions du projet:** selon plans déposés.

**Constructions du projet:** selon plans déposés.

**Zone d'affectation et de constructions:** ZHfmd C2a.

**Dérogations:** art. 19 RAC (grande distance à la limite).

**Zones / périmètres protégés:** –

**Objet protégés:** –

**Dépôt public:** du 17 août au 17 septembre 2018 inclusivement.

La demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du service d'urbanisme, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées sont à déposer en double exemplaire au secrétariat municipal, rue Agassiz 4, 2610 Saint-Imier, dans le même délai.

En cas d'oppositions collectives et d'oppositions multicopiées ou en grande partie identiques, les opposants ont l'obligation de désigner une personne autorisée à les représenter valablement (art. 26 al. 3 let. h DPC).

Les éventuelles demandes de compensation des charges seront reçues dans le même délai et à la même adresse. Le droit à la compensation des charges est périmé lorsqu'il n'a pas été introduit dans les trois mois (art. 30, 31 LC et 26 DPC).

Saint-Imier, le 17 août 2018

Le chef du service d'urbanisme:  
Nicolas Vuilleumier

Réclame

## Votre don facilite la vie de Marlène.



**cerebral**  
Aider rapproche

Fondation suisse en faveur  
de l'enfant infirme moteur  
cérébral [www.cerebral.ch](http://www.cerebral.ch)

Nous remercions la maison d'édition pour son aide  
lors de la réalisation de cette annonce.

Compte postal: 80-48-4



Délai de remise  
des publications officielles

MARDI 12 H

## Sauge



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérante:** Municipalité de Sauge, Haut du Village 8, 2536 Plagne.

**Auteur du projet:** Real Sport SA, Monsieur Gaël Surdez, Chemin de Combennesse 9, 1728 Rossens.

**Emplacement:** parcelle N° 8, au lieu-dit: «Chemin de l'Ecole 6», 2535 Frinwillier, commune de Sauge.

**Projet:** réfection de la place de jeux de l'école avec un nouveau tartan multicolore, de nouveaux jeux et des barrières en acier galvanisé gris de 2.10 m de haut.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** UP4.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 septembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Sauge. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Courtelary, le 10 août 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

### Avis de construction

**Requérants:** Françoise Etienne-Zbinden et Patrick Zbinden, rue des Alpes 71, 2502 Bienne.

**Auteur du projet:** Siegrist Theubet Architectes Sàrl, rue de l'Eau 42, 2502 Bienne.

**Propriétaires fonciers:** Françoise Etienne-Zbinden et Patrick Zbinden, rue des Alpes 71, 2502 Bienne.

**Projet:** isolation des façades, démolition de la cheminée, modification des fenêtres, pose de fenêtres de toit et de panneaux solaires sis sur parcelle N° 980, au lieu-dit «Les Rouges 157», Plagne, hors zone.

**Dérogation requise:** art. 24c de la LAT.

**Dimensions:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 16 juillet 2018

Le Conseil municipal

### Avis de construction

**Requérant:** Office des immeubles et des constructions, Reiterstrasse 11, 3011 Berne.

**Auteur du projet:** Bernhard Gerster, Automobil-ingenieur, Route Principale 127, 2537 Vauffelin.

**Projet:** installation de dynamomètres dans les bâtiments de laboratoire existants sis sur parcelle N° 386, Route Principale 127, Vauffelin, ZPO 5.

**Dimensions:** selon plans déposés.

La demande, les plans et autres pièces du dossier sont déposés publiquement auprès du secrétariat municipal de Sauge jusqu'à l'expiration du délai d'opposition.

Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première parution dans la *Feuille Officielle d'Avis du District de Courtelary*.

Les oppositions, dûment motivées, doivent être envoyées en double exemplaire au conseil municipal de Sauge. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Plagne, le 23 juillet 2018

Le Conseil municipal

## Sonceboz-Sombeval



### Avis de construction

**Requérant:** Monsieur et Madame Sigg Daniel et Corinne, rue Neuve 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Propriétaire foncier:** Monsieur et Madame Sigg Daniel et Corinne, rue Neuve 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Monsieur et Madame Sigg Daniel et Corinne, rue Neuve 8 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Projet de construction:** réhaussement de la façade, isolation partielle des façades et de la toiture, changement et ouverture de fenêtres. Démolition de la toiture du garage et création d'une terrasse semi-couverte pour le nouvel appartement du 1<sup>er</sup> étage. Lieu-dit: rue du Droit 12, parcelle N° 695, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Dimensions principales:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** façades: lame en bois, couleur gris; toiture: 2 pans 23°, tuile couleur rouge.

**Protection des eaux:** le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 10 août 2018

Bureau communal

### Avis de construction

**Requérant:** Monsieur et Madame Montavon Cédric et Jeanne, rue de L'Envers 10 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Propriétaire foncier:** Gerber et Fils SA, rue de l'Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Monsieur et Madame Montavon Cédric et Jeanne, rue de l'Envers 10 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Projet de construction:** pose d'un couvert et de stores verticaux sur le balcon existant et pose d'une pergola contre la façade nord-ouest. Lieu-dit: rue de l'Envers 10, parcelle N° 112-1, zone HA2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Dimensions principales:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** façades: structure acier, couleur antracite et beige; toiture: plat.

**Protection des eaux:** le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 10 août 2018

Bureau communal

### Avis de construction

**Requérant:** Monsieur et Madame Landry Laurent et Agnès, Le Tarreau 2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Propriétaire foncier:** Monsieur Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 13 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Deco & Architecture Gerber Jean-Pierre, rue Euchette 2a à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Projet de construction:** construction d'une maison familiale avec carport ouvert, installation d'une pompe à chaleur air/eau et aménagement des abords. Lieu-dit: Champ du Ritat 1, parcelle N° 759, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Dimensions principales:** selon plans déposés.

**Genre de construction:** radier: béton armé. Sous-Sol: béton et briques TC. Façades: briques TC, crépi rustique couleur blanc cassé. Toit: 1 pan 11° en eternit structa, couleur anthracite.

**Protection des eaux:** le bâtiment sera raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont

déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 17 août 2018

Bureau communal

### Avis de construction

**Requérant:** Monsieur Leuthold Marc-André, Fin du Pertuis 5 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Propriétaire foncier:** Monsieur et Madame Leuthold Marc-André et Christine, Fin du Pertuis 5 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Auteur du projet:** Monsieur Leuthold Marc-André, Fin du Pertuis 5 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Projet de construction:** réfection d'un mur et agrandissement de la terrasse existante. Lieu-dit: Fin du Pertuis 5, parcelle N° 787, zone H2 à 2605 Sonceboz-Sombeval.

**Dimensions principales:** selon plans déposés.

**Protection des eaux:** le bâtiment est déjà raccordé à la canalisation communale et à la STEP.

**Dépôt public de la demande:** la demande, les plans et les autres pièces du dossier sont déposés publiquement au bureau communal de Sonceboz-Sombeval jusqu'à l'expiration du délai d'opposition. Le délai d'opposition est de 30 jours à compter de la première publication dans la *Feuille Officielle du District de Courtelary*. Les oppositions, dûment motivées doivent être envoyées en double exemplaire au bureau communal de Sonceboz-Sombeval. Les oppositions collectives et les oppositions multicopiées n'ont de valeur juridique que si elles indiquent le nom de la personne autorisée à représenter valablement le groupe d'opposants.

Sonceboz-Sombeval, le 17 août 2018

Bureau communal

## Sonvilier



PRÉFECTURE DU JURA BERNOIS

### Avis de construction

**Requérant/e:** Commune municipale, Place du Collège 1, 2615 Sonvilier.

**Auteur du projet:** JM Conseils, Bois-Noir 13a, 2053 Cernier.

**Emplacement:** parcelle N° 130, au lieu-dit: «Fritz-Marchand 2», commune de Sonvilier.

**Projet:** changement d'affectation portant sur l'adaptation des normes incendie pour accueillir une crèche communale dans un appartement en duplex.

**Dimensions:** selon plans déposés.

**Construction:** selon plans déposés.

**Zone:** Centre Village – périmètre de protection des sites.

**Dérogation:** art. 85 OC.

**Recensement architectural:** ensemble bâti A et B, bâtiment digne de protection et objet C.

Dépôt de la demande, avec plans, jusqu'au 9 septembre 2018 inclusivement auprès de l'administration communale de Sonvilier. Les oppositions ou réserves de droit faites par écrit et motivées seront reçues dans le même délai à la Préfecture du Jura bernois, rue de la Préfecture 2, 2608 Courtelary.

Les éventuelles demandes de compensation des charges selon les art. 30 ss LC seront reçues dans le même délai et à la même adresse.

Courtelary, le 10 août 2018

La préfète: Stéphanie Niederhauser

Réclame



Compte pour les dons 10-2019-4

## Tramelan



### Avis de construction

**Requérant(s):** M<sup>me</sup> et M. Nicole et Frédéric Donner, rue de la Place 10, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** artigroup Sàrl, Pierre-André Langel, Grand-Rue 81, 2608 Courtelary.

**Projet:** agrandissement au sud du bâtiment existant (chambre), ouverture d'une fenêtre en façade est et d'une porte-fenêtre en façade ouest. Aménagement d'une terrasse non-couverte sur le garage existant (ouest). Parcelle N° 1288, zone H3. Emplacement: rue de la Place 10, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans déposés. Fondations: béton armé; parois et plafonds: bois; façades: fibre de bois crépi, couleur gris; toit: plat, couverture végétale, couleur vert/brun.

**Recensement architectural:** ensemble bâti: B. Bâtiment: contigu à un bâtiment protégé.

**Dérogation:** art. 80 LR et A154 RCC – distance insuffisante au chemin communal.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 août au 10 septembre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 août 2018

Commune de Tramelan

### Avis de construction

**Requérant(s):** M. Jean-Ulrich Bühler, Le Ténor 27, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Stalder et Zürcher / CTA AG, Hunzigenstrasse 2, 3110 Münsingen.

**Projet:** pose d'une pompe à chaleur extérieure à l'ouest du bâtiment existant. Parcelle N° 2050, zone SBT. Emplacement: rue de Courtelary 36, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans et formulaires.

**Dérogation(s):** art. 431, al. 4, chiffre 1 RCC - PAC extérieure.

**Protection des eaux:** secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 août au 10 septembre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 août 2018

Commune de Tramelan

### Avis de construction

**Requérante:** Ebauches Micromécanique Précitrame SA, rue de la Combe-Aubert 3, 2720 Tramelan.

**Auteur du projet:** Philippe Langel SA, architecte SIA, M. Philippe Langel, rue de la Côte 5, 2300 La Chaux-de-Fonds.

**Projet:** implantation de totems de signalétiques d'entreprise (3x totems rue Combe-Aubert 3 et 1x totem rue du Nord 29). Parcelles N°s 728 et 3104, zone A (Combe-Aubert 3) et M3 (Nord 29). Emplacement: rue de la Combe-Aubert 3 et rue du Nord 29, 2720 Tramelan.

**Dimensions:** selon plans et formulaires.

**Recensement architectural:** ensemble bâti: aucun. Bâtiment: digne de conservation.

**Dérogation:** art. 80 LR et A154 RCC – distance insuffisante à la route communale.

**Protection des eaux:** Combe-Aubert 3: zone de protection éloignée (zone S3) et Nord 29: secteur de protection des eaux Au.

La mise à l'enquête publique a lieu du 10 août au 10 septembre 2018.

Dépôt public de la demande avec plans au bureau de la Police des constructions, rue de la Promenade 3, où les oppositions, faites par écrit et motivées, les réserves de droit ainsi que les éventuelles demandes de compensation des charges en cas de demande de dérogations au sens de l'article 30 LC, seront reçues au plus tard jusqu'au dernier jour de la mise à l'enquête publique.

Tramelan, le 10 août 2018

Commune de Tramelan



## Mise à l'enquête publique des plans

**Demande d'approbation des plans selon la procédure ferroviaire ordinaire**

**Projet de Chemins de fer du Jura (CJ) concernant l'assainissement du passage à niveau (PN) « rue des frênes » km 9.133**

**Commune:** Tramelan.

**Requérante:** Chemins de fer du Jura (CJ) SA, rue Général-Voirol 1, 2710 Tavannes.

**Objet:** renouvellement du passage à niveau « rue des Frênes » km 9.133, Ligne CJ 237 Tavannes – Le Noirmont, Tronçon km 8.782 – km 9.498. Il s'agit de l'assainissement et du renouvellement du passage à niveau (PN) « rue des Frênes » existant pour augmenter la sécurité du PN

Le projet de construction se décline ainsi:

- Renouvellement de l'enclenchement du PN;
- Installations de sécurité;
- Ajout de deux barrières automatiques;
- Aménagement de l'appareillage de commande dans la cabine existante à proximité du PN;
- Intégration du système ZSI pour la protection du PN;
- Fondation du mât du feu clignotant;
- Equipement d'autres PN avec le système ZSI.

Pour les détails, il sera renvoyé aux plans mis à l'enquête publique pour consultation.

**Procédure:** la procédure est régie par les articles 18ss de la loi fédérale sur les chemins de fer (LCdF; RS 742.101), par l'ordonnance sur la procédure d'approbation des plans des installations ferroviaires (OPAPIF; RS 742.142.1) et par la loi fédérale sur l'expropriation (LEX; RS 711). L'Office fédéral des transports (OFT) conduit la procédure.

**Mise à l'enquête:** les plans du projet peuvent être consultés du 20 août au 18 septembre 2018 à la Chancellerie municipale, Hôtel de Ville 106, Grand-Rue, 2720 Tramelan, selon les heures d'ouverture ordinaires.

**Piquetage:** avant la mise à l'enquête de la demande, l'entreprise ferroviaire doit marquer sur le terrain par un piquetage, et pour les bâtiments par des gabarits, les modifications requises par l'ouvrage projeté (modifications de terrains, défrichement, acquisition de droits, etc.).

**Oppositions:** quiconque a la qualité de partie au sens des dispositions de la loi fédérale sur la procédure administrative (PA; RS 172.021) ou de la loi sur l'expropriation peut, pendant le délai de mise à l'enquête, faire opposition au projet auprès de l'autorité d'approbation. Les oppositions, écrites et motivées, seront adressées à l'Office fédéral des transports (OFT), Section Autorisations II, 3003 Berne. Celui qui n'a pas formé opposition est exclu de la suite de la procédure (art. 18f, al. 1 LCdF). Toutes les objections en matière d'expropriation et les demandes d'indemnité ou de réparation en nature doivent être déposées dans le même délai (art. 18f, al. 2 LCdF, en liaison avec les art. 35 à 37 LEX). Les demandes d'indemnité ultérieures sont régies par l'art. 41 LEX. Les objections émises contre le piquetage ou la pose de gabarits doivent être adressées sans retard à l'OFT, mais au plus tard à l'expiration du délai de mise à l'enquête (art. 18c, al. 2 LCdF).

Berne, le 15 août 2018

Office fédéral des transports, 3003 Berne  
Office des transports publics  
et de la coordination des transports  
du canton de Berne, 3011 Berne

III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF  
SERVICE POUR LE JURA BERNOIS  
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES  
DU CANTON DE BERNE

Route cantonale N° 1372: Les Reussilles (rte 248) – Front. BE/JU.

Commune: Tramelan (Les Reussilles).  
230.20206 / Nouvelle construction – Trottoir – Les Reussilles, sortie Nord.

### Invitation à une séance publique d'information

Le III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef et la commune de Tramelan invitent la population à une séance publique d'information, qui aura lieu

**mercredi 22 août 2018 à 19h**  
**au Centre interrégional de perfectionnement (CIP)**  
**Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan**

Cette réunion est mise sur pied pour présenter le 230.20206 / Nouvelle construction – Trottoir – Les Reussilles, sortie Nord relatif à l'aménagement d'un trottoir et d'une porte d'entrée/sortie de la localité actuellement à disposition pour consultation auprès de l'administration communale, Services techniques à Tramelan, et répondre aux questions posées. A cet effet, nous espérons accueillir à cette séance un grand nombre de personnes intéressées.

Loveresse, le 12 juillet 2018

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef  
Service pour le Jura bernois

III<sup>e</sup> ARRONDISSEMENT D'INGÉNIEUR EN CHEF  
SERVICE POUR LE JURA BERNOIS  
OFFICE DES PONTS ET CHAUSSÉES  
DU CANTON DE BERNE

### Procédure de participation concernant les routes cantonales

Le projet de construction indiqué ci-dessous est soumis à la population dans le cadre d'une procédure de participation, en vertu de l'article 58 de la loi cantonale sur les constructions.

La population est invitée, pendant la mise à l'enquête, à faire part de ses remarques, suggestions ou critiques en remettant un document écrit sur le lieu même de mise à l'enquête, ou à l'Office des ponts et chaussées, III<sup>e</sup> arrondissement d'ingénieur en chef, Service pour le Jura bernois, Grand Nods 1, 2732 Loveresse. D'autre part, une séance publique d'information sera donnée le mercredi 22 août 2018 à 19h à l'Auditorium du Centre interrégional de perfectionnement (CIP), Chemin des Lovières 13, 2720 Tramelan.

Les oppositions sont exclues dans le cadre de la procédure de participation et peuvent se faire uniquement lors du dépôt du plan de route.

**Route cantonale N°:** 1372, Les Reussilles (rte 248) – Front. BE/JU.

**Commune:** Tramelan (Les Reussilles).  
**Projet:** 230.20206 / Nouvelle construction – Trottoir – Les Reussilles, sortie Nord.  
Aménagement d'un trottoir et d'une porte d'entrée/sortie de la localité.

**Lieu de dépôt:** Commune de Tramelan, Services techniques, rue de la Promenade 3, 2720 Tramelan.

**Durée du dépôt:** 15 août au 17 septembre 2018.

Loveresse, 12 juillet 2018

III<sup>e</sup> Arrondissement d'ingénieur en chef  
Service pour le Jura bernois

## Villeret



### Votation communale du 23 septembre 2018

Conformément à l'article 5 du Règlement d'organisation, les citoyennes et citoyens de Villeret ayant le droit de vote en matière communale sont convoqués, le dimanche 23 septembre 2018, de 10h à 12h, à la salle des votes (Administration communale – rue Principale 24) pour se prononcer par les urnes sur l'objet suivant:

- Acceptez-vous un crédit d'engagement de 3500000 francs en vue de procéder aux travaux d'assainissement du collège – rue Principale 25?
- Un bulletin de vote et un message d'information seront insérés dans l'enveloppe de vote qui sera distribuée ces prochains jours. Par ailleurs, une visite des locaux sera organisée le mercredi 22 août 2018 dès 18h, cette séance sera suivie par une séance d'information publique, à la même date, à 19h au collège, dans la salle des assemblées (2<sup>e</sup> étage).

Villeret, le 13 août 2018

Le Conseil municipal

## Canton de Berne



L'EMPLOI DANS LE CANTON DE BERNE

### Légère remontée du chômage liée à la fin des formations

Le nombre de chômeurs a augmenté en juillet dans le canton de Berne (+140 personnes, à 9538). Le taux de chômage s'est maintenu à 1,7% (Suisse: inchangé, à 2,4%). Cette augmentation en chiffres absolus s'explique principalement par l'inscription de jeunes en fin de formation qui sont sans emploi ou sans solution de raccordement. Corrigé des variations saisonnières, le chômage s'est légèrement accentué.

Une poussée du chômage est courante en juillet et en août car tous les jeunes en fin de formation ne trouvent pas un emploi ou une solution de raccordement. C'est pourquoi le nombre de chômeurs parmi les jeunes et les jeunes adultes est remonté de 191 personnes en juillet, pour s'établir à 1185.

Comme le mois précédent, le nombre de chômeurs a reflué dans l'hôtellerie et la restauration, le bâtiment, l'industrie et l'artisanat.

Corrigé des variations saisonnières, le chômage a enregistré une légère hausse par rapport au mois précédent. D'après les calculs du beco Economie bernoise, il passe de 1,8% à 1,9% (cf. explications dans l'encadré).

Le chômage reflue dans trois arrondissements administratifs, alors qu'il reste stable ou se redresse timidement dans les autres. Le taux de chômage varie entre 0,6% (Interlaken-Oberhasli) et 2,7% (Biel/Bienne).

A la fin du mois dernier, le canton de Berne comptait 4095 chômeurs de moins qu'à fin juillet 2017.

Emanant de l'industrie, trois demandes de chômage partiel ont été déposées pour treize personnes (contre trois demandes pour 36 personnes en juin).

Des informations complémentaires sont en ligne sur [www.be.ch/donnees-economiques](http://www.be.ch/donnees-economiques).

## Loi sur le personnel 2020 approuvée par le gouvernement

Le Conseil-exécutif a approuvé la révision de la loi sur le personnel 2020 à l'intention du Grand Conseil. Le texte devrait être traité en première lecture lors de la session de novembre. Il instaure notamment l'horaire de travail fondé sur la confiance pour les cadres supérieurs de l'administration cantonale bernoise.

La révision vise à introduire l'horaire de travail fondé sur la confiance pour une centaine de cadres supérieurs de l'administration cantonale bernoise, qui ne devront plus saisir leur temps de travail. Ces cadres n'auront plus le droit à une rémunération des heures supplémentaires qu'ils ne peuvent pas compenser en temps. A titre de compensation, le projet prévoit d'accorder une indemnité maximale équivalente à 6% du salaire annuel et 3% de cotisations supplémentaires de l'employeur à la caisse de pension. Il devrait être possible de prendre dix jours de congé au plus à la place de l'indemnité.

Le temps de travail fondé sur la confiance concernerait, dans un premier temps, les secrétaires généraux et leurs suppléants, les chefs d'office et les fonctions analogues, telles que les membres de la Direction de la magistrature, les présidents des Autorités de protection de l'enfant et de l'adulte ou les préfets. Selon les expériences réalisées, le Conseil-exécutif pourrait étendre par la suite ce modèle à d'autres fonctions. La majeure partie des participants à la consultation se sont montrés favorables au cercle de fonctions proposé. Ils étaient plus partagés au sujet des dispositions sur les indemnités versées pour les heures ne pouvant plus être compensées en temps.

### Adhésion malgré quelques réserves

L'avis défavorable du Conseil-exécutif concernant le temps de travail fondé sur la confiance a été critiqué lors de la procédure de consultation. Le gouvernement cantonal a élaboré le projet sur la base d'un mandat parlementaire, contre son gré, car il estime qu'il dégrade les conditions de travail. Il juge que la révision n'est pas exempte de risques pour la santé et que la question des soldes horaires a déjà été traitée lors des précédentes révisions sur le temps de travail. Même s'il demeure critique face au grand nombre d'avis positifs, le gouvernement propose au Grand Conseil d'introduire le temps de travail fondé sur la confiance le 1<sup>er</sup> janvier 2020.

La révision 2020 de la loi sur le personnel vise en outre à créer une base juridique afin de protéger les employés du canton contre l'exploitation abusive de données saisies lors de l'utilisation de moyens électroniques au sein de l'administration.

Le projet inscrit dans la loi la règle qui veut que les membres du Conseil-exécutif n'aient pas droit à une prime de fidélité, contrairement au personnel cantonal et au corps enseignant. Cette disposition est conforme à la pratique en vigueur depuis des années, selon laquelle les conseillers d'Etat y renoncent librement.

### Visite de l'ancienne brasserie du « Bâtiment » à Renan

L'ancienne pinte de la brasserie du « Bâtiment », à Renan, a servi d'écurie pendant des dizaines d'années. Or, la poussière et les meubles dissimulaient un décor en faux marbre d'une qualité exceptionnelle. Jeudi 23 août, le Service des monuments historiques et le propriétaire de la maison, qui ont collaboré pour réaffecter l'ancien café-restaurant-brasserie, vous invitent à découvrir Le lien s'ouvre dans une nouvelle fenêtre ce décor datant de la fin du 19<sup>e</sup> siècle restauré.

Selon la tradition orale, la maison appelée « Le Bâtiment » ou « La Maison Rouge » aurait été un relais du système de messagerie mis en place entre Bienne et La Chaux-de-Fonds au cours de la seconde moitié du 18<sup>e</sup> siècle. On ignore toujours quelles sont les origines de la maison, mais on sait que plusieurs propriétaires et gérants s'y sont succédés au cours du 19<sup>e</sup> siècle. Le « Bâtiment » est devenu par la suite une brasserie comprenant un jardin, des écuries, un quillier et deux salles pour accueillir les clients assoiffés. En 1897, elle a été fermée et réaffectée en chapelle anabaptiste.

#### Visite guidée

Olivier Burri et René Koelliker (Service des monuments historiques), Franz Tschannen (propriétaire)

#### Quand

Jeudi 23 août, à 18h (durée env. 1 h)

#### Où

Grand-rue 2, Renan

#### Accès

Ligne Bienne – La Chaux-de-Fonds  
10 minutes à pied de la gare de Renan

[www.be.ch/monuments-historiques](http://www.be.ch/monuments-historiques)

Réclame

